



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des Examens et Concours

Académie de Reims

Rapport de jury Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles

Session 2023

DONNÉES STATISTIQUES

Le concours de recrutement de professeurs des écoles constituait la deuxième session d'épreuves dont les nouvelles modalités d'organisation ont été fixées par l'arrêté du 25 janvier 2021.

Sur les 1061 inscrits dans l'académie de Reims, 488 se sont présentés à l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité, soit 44.99 %.

363 candidats ont été déclarés admissibles.

187 candidats ont été admis sur liste principale et 56 candidats ont été admis sur liste complémentaire.

Concours	Inscrits	Présents à l'admissibilité	Nombre de candidats admissibles	Présents à l'admission	Postes pourvus à l'admission
Concours externe public	689	351	277	264	150
Second concours interne public	82	33	23	21	13
Troisième concours public	167	59	32	29	12
Concours externe privé	81	34	25	24	11
Second concours interne privé	13	5	3	3	0
Troisième concours privé	29	6	3	3	2
Total	1061	488	363	344	187

TEXTES DE RÉFÉRENCE – CRPE – Session 2023

Articles R914-14 à R914-19 du code de l'éducation relatifs aux concours de recrutement des maîtres de l'enseignement privé sous contrat dans le premier degré ;

Décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

Arrêté du 9 septembre 2013 modifié relatif aux diplômes et titres permettant de se présenter aux concours externes et internes de recrutement de personnels enseignants des premier et second degrés et de personnels d'éducation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles ;

Arrêté du 15 octobre 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours externes, concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles stagiaires.

Arrêté du 15 octobre 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours externes, concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrats

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul, l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Extraits du site : devenirenseignant.gouv.fr

Les deux premières épreuves écrites d'admissibilité permettent de s'assurer de la maîtrise par le candidat d'un corpus de savoirs adaptés à l'exercice professionnel, de sa capacité à utiliser les modes d'expression écrite propres aux domaines évalués et de présenter une maîtrise avérée de la langue française écrite. Ces écrits portent sur le français et les mathématiques à savoir les deux domaines d'enseignements fondateurs de l'école primaire. L'admissibilité permet ainsi de déterminer un groupe de candidats présentant un niveau de maîtrise suffisant du français et des mathématiques pour exercer le métier de professeur des écoles.

Épreuve écrite disciplinaire de français 3 heures (20 points)

➤ Le sujet :

L'épreuve de français, de 3 heures, sur 20 points, se compose d'un texte, suivi de questions de langue et d'un sujet de réflexion.

Le texte proposé aux candidats pour cette session 2023 est un extrait du récit de Clara Dupont-Monod, *S'adapter*, qui évoque l'arrivée d'un enfant handicapé dans une famille. La page soumise à l'analyse s'ouvre sur une réflexion d'ordre sémantique en interrogeant la manière de désigner la différence et la place de l'enfant « au bord des autres vies ». Vient ensuite le récit de l'arrivée des amis et des membres de la famille venus fêter l'arrivée du nouveau-né dont le handicap n'est pas encore décelé.

La première partie, sur 6 points, évalue la maîtrise des connaissances grammaticales. Elle était constituée cette année de 5 questions, portant d'une manière très classique et dans la continuité des sessions précédentes, sur les temps verbaux, la syntaxe, la nature et la fonction des mots. Un travail de réécriture était également proposé, comparable à celui qui figure à l'examen de fin de cycle 4 ainsi qu'une question de manipulation/substitution sur une expansion du nom.

La deuxième partie, sur 4 points, est entièrement consacrée au lexique et à la compréhension lexicale. Les questions évaluaient la capacité des candidats à expliquer la composition de mots et à en justifier l'emploi par une analyse précise du texte, à identifier un champ lexical et à en expliquer l'usage métaphorique dans l'extrait donné.

La nouvelle épreuve renforce le poids des connaissances linguistiques évaluées : celles-ci représentaient 27,5 % de la note jusqu'à la session 2021 ; elles représentent désormais la moitié de la note.

La troisième partie, sur 10 points, est un sujet de réflexion adossé au texte support. Il invitait cette année à s'interroger sur les relations que les êtres humains entretiennent avec la norme, en se fondant sur le texte de Clara Dupont-Monod et en élargissant la réflexion à la société, à l'Histoire et/ou à toutes les formes d'art. Cette partie évalue les capacités d'expression des candidats, leur aptitude à structurer un propos argumenté, leur compréhension des enjeux du texte comme leur culture personnelle.

➤ Les résultats :

494 copies contre 321 à la session 2022.

On note pour cette session une légère progression de la moyenne générale : 11,12/20 (contre 10,92/20 en 2022).

Le pourcentage de copies ayant une note inférieure à 10/20 reste stable (38,7 %).

Le nombre de notes éliminatoires (notes inférieures ou égales à 5/20) a sensiblement augmenté, passant de 6,9 % en 2022 à 9,5 % pour cette session. La proportion des très bonnes copies (entre 15 et 20/20) est également à la hausse : 20,2 % (contre 12,5 % en 2022).

L'empan des notes est très large, de 0/20 pour une copie blanche à 20/20, conformément à l'esprit d'un concours qui se veut discriminant.

Résultats par concours

Concours session 2023	Nbre candidats	Minimum sur 20	Maximum sur 20	Moyenne sur 20	Médiane	Ecart type
Concours externe public	354	0	20	11,24	11	4,15
Concours externe privé	35	2,75	20	12,13	11,25	4,7
Troisième concours public	60	0,25	19,25	9,94	10	4,35
Troisième concours privé	6	4,25	13,5	9,54	9,75	3,22
Second concours interne public	34	3	20	11,43	11,88	4,15
Second concours interne privé	5	6,5	14,5	10,15	9,50	3,08

Ventilation des notes

	Notes éliminatoires de 0 à 5	5 < notes < 10	Notes < 10	10 ≤ notes < 15	15 ≤ notes ≤ 20	Notes > 10
Nombre de candidats	47	144	191	203	100	303
Pourcentage	9,5 %	29,1 %	38,7 %	41,1 %	20,2 %	61,3 %

Remarques et conseils aux candidats :

- ✓ Première partie, « Étude de la langue », sur 6 points.

	Concours externe public	Concours externe privé	3 ^{ème} concours externe public	3 ^{ème} concours externe privé	2 ^{ème} concours public interne	2 ^{ème} concours privé interne
Moyenne	3,8/6	4/6	3,1/6	3,4/6	3,4/6	2,9/6

Les questions portent sur le programme de fin de cycle 4 (classe de 3^e). Elles s'appuient sur la terminologie officielle disponible sur Eduscol : « La grammaire du français » établie par Fabrice Poly et Philippe Monneret. <https://eduscol.education.fr/document/1872/download> Les futurs candidats gagneront à s'y référer.

Si 254 candidats ont obtenu la moyenne (51,4 %) à cette partie, les questions ont été diversement réussies et la moyenne a légèrement fléchi dans la plupart des concours.

La question 1 demandait d'identifier les temps et modes verbaux et de justifier leur emploi. Très rares sont les candidats qui ont obtenu le point dévolu à cette question. Si l'identification des temps de

l'indicatif, présent (« sert »), imparfait (« existait ») et passé composé (« est né ») n'a pas soulevé de difficultés, le conditionnel (« serait ») en revanche a souvent été confondu avec l'imparfait. Quant aux valeurs d'emploi, elles sont souvent très mal maîtrisées, en particulier celle du passé composé (qui marque un fait accompli ayant une incidence sur le présent) et du conditionnel (qui avait ici une valeur d'éventualité).

La question 2 portait sur l'analyse d'une phrase complexe. Il s'agissait de délimiter les propositions et de préciser la manière dont elles étaient reliées, en d'autres termes d'indiquer si elles étaient coordonnées, juxtaposées ou subordonnées. Le mode de liaison entre les propositions a été assez bien identifié ; toutefois des candidats confondent encore groupes nominaux et propositions. La question ne demandait pas de préciser la nature et la fonction de ces propositions ; les nombreuses erreurs relevées par le jury n'ont ainsi pas été sanctionnées.

La question 3 demandait aux candidats de préciser la nature, la fonction et le référent des pronoms « y » et « dont ». Il s'agit de la question la plus mal traitée. Très rares sont les candidats qui connaissent le pronom adverbial « y » et qui ont compris qu'il était COI du verbe prendre. Le pronom relatif « dont » a été le plus souvent identifié mais fait encore l'objet de confusions avec la conjonction de coordination « donc ». Le jury rappelle par ailleurs la nécessité de préciser le mot dont le pronom est complément (COI du verbe prendre / complément du nom « battant »).

La question 4, très classique, invitait à réécrire deux phrases en mettant les sujets au masculin pluriel. C'est assurément la question la mieux réussie. Certains candidats ont perdu des points toutefois en ajoutant un « s » à un adverbe (« bon ») et, faute de comprendre le référent, en transformant le pronom « lui » en « leur ».

La question 5 demandait aux candidats de préciser la nature et la fonction de deux adjectifs qualificatifs épithètes (« minuscules » et « sinueuses ») qui qualifiaient le nom « routes » et de les remplacer par une expansion du nom d'une autre nature (« qui étaient minuscules et sinueuses », « de montagne en lacets » par exemple...). La question a été très discriminante. Fort bien réussie par quelques candidats, elle a révélé des connaissances fragiles chez d'autres qui confondent les fonctions attribut et épithète. La reformulation a souvent donné lieu à des propositions relevant de la même nature que la phrase initiale.

Cette session révèle des lacunes récurrentes dans le domaine des savoirs fondamentaux. Le jury ne peut que conseiller aux candidats de s'entraîner à l'analyse syntaxique. Les notions de propositions indépendantes, principales et subordonnées doivent être solidement acquises. Le jury a pu déplorer de lire de sérieuses confusions dans un trop grand nombre de copies (« nous avons une proposition subordonnée indépendante juxtaposée » par exemple). De même, à ce stade du cursus, un candidat ne peut confondre nature et fonction ou méconnaître les temps et les modes verbaux qu'ils auront potentiellement à enseigner. Le jury a pu s'étonner de lire ainsi : « "est né" est conjugué au mode participe avec l'auxiliaire être. Le temps correspond au présent. Il est donc au participe présent ». Au-delà de cet exemple particulier, on ne peut que regretter qu'une minorité de candidats seulement identifie correctement le conditionnel présent ou un adjectif épithète.

Les questions du CRPE ne sont pas des pièges. Elles vérifient, dans une formulation quasi identique d'une année sur l'autre, des connaissances fondamentales qui correspondent aux attendus de collège. Elles ne sont nullement inaccessibles, y compris pour des candidats qui n'ont pas suivi de cursus littéraire. La préparation exige cependant un entraînement rigoureux et régulier.

Le jury conseille par ailleurs aux candidats de bien lire les consignes afin de ne pas perdre inutilement de temps à apporter des précisions qui ne sont pas demandées et qui peuvent être source d'erreurs.

✓ **Deuxième partie : « Lexique et compréhension lexicale » sur 4 points.**

	Concours externe public	Concours externe privé	3 ^{ème} concours externe public	3 ^{ème} concours externe privé	2 ^{ème} concours public interne	2 ^{ème} concours privé interne
Moyenne	2,6/4	2,8/4	2,6/4	2,8/4	2,4/4	2,6/4

Cette partie a donné de meilleurs résultats qu'à la session précédente. 260 candidats (52,6 %) ont obtenu la moyenne contre 50,5 % à la session 2021.

La question 1 a été la plus réussie de cette seconde partie. Elle portait sur la formation des adjectifs « inachevé » et « inadapté ». Les futurs professeurs devront en effet apprendre aux élèves la composition des mots afin de leur donner les moyens d'inférer le sens d'un terme inconnu dans un texte. On attendait que soit expliqué le processus de dérivation, sur la base des participes passés, par l'adjonction du préfixe privatif –in. La seconde partie de la question invitait à commenter l'usage de ces termes qui, dans le contexte, portaient sur l'enfant un discours négatif en soulignant l'idée de manque, d'insuffisance par rapport à une norme. Si la composition des mots a été correctement traitée, l'explication a été en revanche assez lacunaire dans la plupart des copies.

La question 2 était une question de compréhension : il s'agissait d'expliquer en contexte l'usage du champ lexical de la mer. Les candidats ont su, sans difficulté, relever les termes attendus. Beaucoup ont très justement identifié la métaphore filée. En revanche, trop rares ont été les candidats capables d'interpréter la métaphore, en d'autres termes d'expliquer le sens de cette partie du texte : l'analogie entre le voyage en voiture dans la montagne, long, sinueux, provoquant le malaise ou la perte des repères, et le tangage périlleux d'un trajet en mer qui suscite le haut-le-cœur n'a pas été saisie ou, tout au moins, pas clairement exprimée. Est-il nécessaire de préciser que c'est ce travail d'analyse qu'il s'agira de mener avec les élèves en classe, notamment en cycle 3 ?

Le jury recommande aux candidats de bien rédiger les réponses à ce type de questions, en respectant notamment les codes typographiques (usage des guillemets pour relever les termes du texte) et en développant les analyses.

Deux conseils essentiels peuvent par conséquent être formulés pour cette partie de l'épreuve :

- Affermir les connaissances fondamentales sur la formation du lexique (dérivation, sens des affixes, identification du radical). Cette question, mieux réussie, atteste du travail mené par les candidats dans leur préparation. Il faudra veiller cependant à mieux identifier le radical et à le distinguer de la notion de « base ».
- Lire beaucoup, se poser des questions sur ses lectures pour être capable soi-même d'inférer le sens, de comprendre l'implicite ou la métaphore, voire d'enrichir son propre lexique.

✓ **Troisième partie : « Réflexion et développement » sur 10 points**

	Concours externe public	Concours externe privé	3 ^{ème} concours externe public	3 ^{ème} concours externe privé	2 ^{ème} concours public interne	2 ^{ème} concours privé interne
Moyenne	5,3/10	6,1/10	4,5/10	3,6/10	5,6/10	5,7/10

Cette partie a été moins bien traitée que l'an dernier. 47,8 % des candidats ont obtenu la moyenne contre 51,7 % à la session précédente.

Le sujet portait sur les relations à la norme : « À la lumière du texte de Clara Dupont-Monod, de votre culture et de vos réflexions personnelles, vous vous interrogerez sur les relations que les êtres humains entretiennent avec la norme »

Le sujet invite toujours le candidat à travailler en deux temps : d'une part à rendre compte de la lecture du texte pour répondre à la question posée, notamment en s'appuyant sur les réflexions liminaires de l'autrice au sujet de la désignation même de ce qui diffère de la norme ; d'autre part, à puiser dans ses propres connaissances et analyses pour envisager la question dans toutes ses acceptions et produire une argumentation personnelle.

L'exercice évalue :

✓ **La capacité du candidat à structurer son propos**

Le jury salue la maîtrise des candidats dans ce domaine : les copies sont bien structurées. L'introduction présente la thématique et le texte de C. Dupont-Monod, annonce la question du sujet et le plan suivi.

La question était suffisamment ouverte pour accepter un plan dialectique (la norme est indispensable à la société / mais elle peut étouffer l'individu ou le rejeter par exemple) ou un plan thématique (les différents types de relations à la norme : la nécessaire adhésion, le rejet volontaire, l'impossibilité de s'y conformer, la capacité d'adaptation etc).

La conclusion répond explicitement à la question posée en synthétisant la démonstration ; les meilleures copies proposent des ouvertures vers des questions connexes.

La difficulté principale constatée par le jury concerne la progression de l'argumentation : la structuration en paragraphes ne suffit pas, encore faut-il que la pensée progresse, qu'elle serve une démonstration et qu'elle réponde par conséquent à une problématique clairement formulée en introduction.

✓ **La capacité du candidat à exploiter le texte support**

Cette troisième partie de l'épreuve permet de s'assurer de la compréhension du texte par le candidat : l'intérêt ici était la réflexion portée sur la manière d'envisager le handicap, de le désigner. L'autrice récuse certains termes péjoratifs comme « inachevé » ou « abimé » et revendique au contraire celui d'inadaptation par rapport à un monde normé. Le titre de l'œuvre évoque la nécessaire adaptation de l'entourage à l'enfant hors norme. Certains candidats n'ont pas totalement saisi le sens du premier paragraphe et ont cru à tort que l'enjeu du texte était de raconter un voyage en voiture. Dès lors, l'exploitation du document support était évidemment difficile. D'autres – et c'est un autre écueil à éviter – se sont livrés à une sorte de commentaire littéraire du texte, dérochant ainsi un temps précieux à l'argumentation attendue.

✓ **La capacité du candidat à développer une argumentation personnelle**

Le jury constate unanimement une relative pauvreté de cette partie. Beaucoup de candidats ont semblé-t-il éprouvé des difficultés à dépasser les généralités ou à tenter des réponses aux questions qu'ils soulevaient. Pour un tel sujet, on attendait qu'ils cherchent, dans un premier temps, à définir la notion même de « norme » avant d'interroger les relations que les humains entretiennent avec elle. Cette tentative pour définir le mot-clé et explorer les bornes du sujet a manqué dans beaucoup de copies qui ont limité la réflexion au seul handicap ou à la différence. Beaucoup ont également révélé des confusions dans le maniement des notions, utilisant de manière interchangeable, les termes de normes, de modes ou d'habitudes par exemple.

Certaines réflexions d'ordre sociologique sur le rapport au corps, sur le poids des stéréotypes en lien avec l'influence des réseaux sociaux ont trouvé justement leur place dans les développements. Toutefois, elles auraient gagné à être mises en perspective avec l'évolution du contexte historique. Le

jury a apprécié que les candidats évoquent l'École inclusive qui sera le cadre de leurs potentielles fonctions d'enseignants mais il a regretté de voir la réflexion limitée à ce seul sujet, et dans ce sujet, à la seule présence des AESH. Par ailleurs la norme et son respect sont très souvent présentés de manière très négative, comme des entraves à la liberté et à l'identité de chacun : si en soi cette idée n'est pas inintéressante, on attend des candidats qu'ils la nuancent et évitent les arguments à l'emporte-pièce ou les généralisations abusives.

✓ La culture générale du candidat

Le développement doit être illustré par des exemples potentiellement empruntés à des domaines variés : littérature, arts, histoire, psychologie, sociologie ou anthropologie. On attend de futurs enseignants qu'ils ne confondent pas les œuvres littéraires avec leur adaptation par la maison Disney (« *Le Bossu de Notre Dame* de V. Hugo »), qu'ils dépassent les références aux séries télévisées (*Glee*), aux You tubeurs ou leurs souvenirs d'enfance (*La Reine de neige*) pour diversifier leurs propositions et appréhender également les récits avec toute la distance critique nécessaire. Écrire « Les animaux ont été plus conciliants sur l'acceptation des autres, notamment des autres espèces. Dans le *Livre de la jungle*, Mowgli a été élevé par des animaux sauvages. », c'est laisser à penser au jury que le candidat ne fait pas la différence entre réalité et fiction, mythe et Histoire. De même, écrire que « Charlie Chaplin [sic] réalisait déjà des productions cinématographiques qui permettaient aux personnes sourdes de pouvoir visionner ses œuvres », c'est donner l'impression que le candidat ignore tout de l'histoire du cinéma.

Les meilleures copies sont celles qui ont pu mobiliser des références culturelles variées et les exploiter au service de l'argumentation. Citer un titre ne suffit pas. Le jury a pu ainsi apprécier, dans certaines copies, des références bienvenues : pour le cinéma, à *Forrest Gump*, *Elephant Man*, *Edward aux mains d'argent*, *Vol au-dessus d'un nid de coucou* ; pour la littérature, *Cyrano de Bergerac* (Rostand), *Le Portrait de Dorian Gray* (Wilde), *Au Cœur des ténèbres* (Conrad), *Gargantua* (Rabelais), *Frankenstein* (Shelley), *L'Idiot* (Dostoïevski), *L'Étranger* (Camus), *Le Cri de la mouette* (Laborit), *Les Fourmis* (Werber), *Au Revoir là-haut* (Lemaitre). Un candidat a su exploiter sa connaissance de l'histoire de Victor de l'Aveyron, relatée par Jean Itard, d'autres ont convoqué à juste titre – et plutôt que Lady Gaga ou Maître Gims – des figures comme Martin Luther King, Rosa Parks, Dali, Frida Kahlo ou Rimbaud.

Les candidats devront veiller à souligner les titres des œuvres, et à s'assurer de l'exactitude de leurs références : Fantine des *Misérables* est malencontreusement devenue Fanette et Esmeralda de *Notre Dame de Paris*, Falbala, le roman *Une Chambre à soi* de V. Woolf a été attribué à Annie Ernaux et l'héroïne de Flaubert est devenue Madame Beauvray.

✓ La qualité de l'expression

La maîtrise de la langue est évidemment très discriminante pour un concours de recrutement d'enseignants. Le jury salue l'effort de beaucoup de candidats pour soigner l'expression, la syntaxe et l'orthographe.

Toutefois, comme cela a été souligné dans les précédents rapports de jury, des candidats perdent des points précieux en raison d'erreurs élémentaires. Parmi les plus fréquentes pour cette session, citons les accords sujet/verbe lorsque les deux sont éloignés l'un de l'autre, les accords dans le groupe nominal, les conjugaisons (« nous somme », « elle est perçut »), les homophones (ses/ces), et des erreurs lexicales (« poète », « planète », « malgré », « le champs lexical », « certe », « de part », « cahotique », « bouleversé »...).

Le jury attire l'attention des candidats sur la construction de l'interrogation indirecte utilisée notamment pour annoncer la problématique, souvent fautive : « Il convient de se demander en quoi cette idée de norme impacte-t-elle sur les relations que les êtres humains entretiennent et nourrissent entre eux aujourd'hui ? ».

Le jury a constaté dans l'ensemble une maîtrise satisfaisante de la syntaxe ; c'est l'orthographe qui est encore insuffisamment maîtrisée et sur laquelle les futurs candidats devront faire porter leurs efforts.

Cette dernière partie représente près de la moitié des points : il convient d'y consacrer un temps important sur les trois heures de l'épreuve et de l'aborder avec méthode : le jury recommande aux futurs candidats de véritablement préparer ce travail d'écriture au brouillon, non pour le rédiger, mais pour prendre le temps d'analyser le sujet, pour réaliser un *brainstorming* en explorant toutes les pistes possibles de réflexion et faire l'inventaire de ses propres connaissances. Toute cette étape est fondamentale pour éviter trois écueils : l'impression d'une pensée qui se déploie au fil de la plume, sans ordre véritable ni progression ; une argumentation peu approfondie, faite de principes généraux, de truismes ou de lieux communs ni démontrés ni remis en question ; un développement un peu sec non illustré par des exemples qui viendraient donner poids et force de conviction au propos.

Les candidats doivent se persuader qu'ils ont une culture générale suffisante pour répondre à la question du sujet ; leur parcours scolaire, universitaire, personnel, professionnel, quel qu'il soit, leur a permis d'assimiler des savoirs, d'emmagasiner des informations, de fréquenter des œuvres, de croiser des données scientifiques et constitue par conséquent une richesse à exploiter. Le jury leur conseille de s'entraîner à mobiliser leurs connaissances, en temps limité, sur des sujets variés.

Le jury a pu se réjouir cette année des progrès constatés dans les savoirs comme dans l'expression. Il rappelle que cette épreuve est très accessible si elle fait l'objet d'entraînements réguliers et méthodiques.

Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques 3 heures (20 points)

Le programme de l'épreuve est constitué :

- du programme en vigueur de mathématiques du cycle 4.
- de la partie "Nombres et calculs" du programme de mathématiques de seconde générale et technologique ([BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019](#)).

Les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3.

➤ **Commentaires du jury (correcteurs) de l'épreuve écrite de mathématiques de la session 2022**

✓ **Généralités :**

Le sujet de la session 2023 était constitué de six exercices indépendants, un de plus que l'année précédente. L'épreuve dure 3 heures ; elle est dotée d'un coefficient 1.

Les thèmes indiqués ne sont pas exclusifs d'autres thèmes, « Nombres et calculs » en particulier.

N° Ex.	Ex. 1	Ex. 2	Ex. 3	Ex. 4	Ex. 5	Ex. 6
Thème (Réf. programmes du cycle 4)	Thème D Espace et géométrie	Thème A Nombres et calculs	Thème E Algorithmique et programmation (Scratch)	Thème D Espace et géométrie	Thème C Grandeurs et mesures	Thème B Organisation et gestion des données
Nombre de points	2,5	2,5	2,5	5,5	3,5	3,5

En 2022, le jury avait relevé que le dernier exercice était plutôt échoué en raison d'une gestion du temps sans doute insuffisamment équilibrée. Cet effet n'apparaît pas en 2023. La recommandation visant à définir une stratégie personnelle de gestion du temps au regard du nombre d'exercices et de points attribués à chacun d'eux semble donc avoir été suivie. Elle reste valable pour les sessions à venir, ceci d'autant plus que les exercices sont indépendants.

La qualité de l'écriture, de la présentation, du lexique et de l'orthographe est un attendu qui traverse l'ensemble des épreuves écrites, y compris celle de mathématiques.

Certains candidats ont parfois tendance à se « perdre » dans des explications inutilement longues. Le jury tient à souligner *a contrario* la capacité de certains à expliciter clairement les procédures mobilisées. Il est apprécié ici de percevoir les stratégies de résolutions de problèmes mises en place.

Il est rappelé la valeur des phrases de conclusion qui doivent préciser les éventuelles unités utilisées.

Les résultats de l'admission de la session 2023 sont globalement en progression, l'épreuve écrite de mathématiques suit cette évolution positive. L'exercice n°3 portant sur le thème E « Algorithmique et programmation » avec l'usage de Scratch reste, comme en 2022, le moins réussi.

✓ Données statistiques session 2023 : 492 copies ont été corrigées. (+ 53 % par rapport à 2022)

Concours session 2023	Nbre candidats	Minimum	Maximum	Moyenne	Médiane	Ecart type
Concours externe public	353	0,50	20,00	13,02	13,25	3,97
Concours externe privé	35	6,25	18,75	12,13	12,50	3,67
Troisième concours public	59	1,25	18,25	10,63	10,75	4,54
Troisième concours privé	6	5,25	18,00	12,25	13,00	4,17
Second concours interne public	34	0,00	18,25	9,85	9,38	4,95
Second concours interne privé	5	3,75	11,50	8,45	10,25	3,68

	Notes éliminatoires de 0 à 5	5 < notes < 10	Notes < 10	10 ≤ notes < 15	15 ≤ notes ≤ 20	Note ≥ 10
Nombre	32	97	129	209	154	363
Pourcentage	6,5 %	19,7 %	26,2 %	42,5 %	31,3 %	73,8 %

✓ **Exercice 1 : Problème concernant le parcours d'une randonnée à vélo avec des élèves de CM1.**
(Utilisation de la réciproque de Pythagore, calculs de longueurs et de durées).

Sur 2.5 points

Ex. N°1	Concours externe public	Concours externe privé	3 ^{ème} concours externe public	3 ^{ème} concours externe privé	2 ^{ème} concours public interne	2 ^{ème} concours privé interne
Nombre de candidats	353	35	59	6	34	5
Moyenne sur 2.5	2,10	1,90	1,79	2,06	1,72	1,68
Moyenne sur 20	16,80	15,20	14,32	16,8	13,76	13,44

Constats :

- Le théorème de Pythagore est la plupart du temps cité.
- Le calcul des carrés est plutôt réussi.
- Toutefois, beaucoup de candidats ont oublié de préciser qu'il fallait ici utiliser la réciproque du théorème de Pythagore.
- Quelques candidats ont utilisé le théorème de Thalès.
- Le raisonnement est parfois invalide en raison de calculs non séparés.

- Certains candidats utilisent le signe = de manière un peu erratique en le plaçant par exemple au début de la démonstration. D'autres l'utilisent de manière erronée en établissant des égalités parfois totalement fausses : par exemple $BD^2 = 16 = \sqrt{16} = 4$.
- Des candidats ont confondu le carré de la somme des deux côtés avec la somme des carrés des deux côtés.
- Des candidats ont rencontré des problèmes de conversion entre heures et minutes : ils considèrent par exemple que 2,57 heures est égal à 2 heures et 57 minutes au lieu de 2 heures et 34 minutes.
- Il demeure quelques erreurs dans la manipulation de la formule $v = d / t$

Recommandations :

- Répondre avec rigueur aux questions de l'exercice :
 - Réciproque de Pythagore (éviter l'expression « d'après Pythagore »)
 - Contrôler les égalités utilisées (pour éviter les égalités absurdes).
 - Penser à séparer les calculs lorsque cela est nécessaire.
 - Éviter les redondances.
- Soigner l'orthographe du lexique utilisé (Pythagore et hypoténuse par exemple)
- Prendre le temps de rédiger une phrase de conclusion.
- Respecter les conventions d'écriture mathématique en évitant par exemple la confusion entre les notations BD et [BD]
- Expliciter clairement les étapes de la démonstration.

✓ **Exercice 2 : Nombres et calculs – situations de partage.**

Sur 2.5 points

Ex. N°2	Concours externe public	Concours externe privé	3 ^{ème} concours externe public	3 ^{ème} concours externe privé	2 ^{ème} concours public interne	2 ^{ème} concours privé interne
Nombre de candidats	353	35	59	6	34	5
Moyenne sur 2,5	1,45	1,38	1,26	1,56	1,24	0,96
Moyenne sur 20	11,60	11,04	10,08	12,48	9,92	7,68

Constats :

Le jury constate les difficultés des candidats à comprendre et à manipuler des fractions :

- Les candidats utilisent des valeurs approchées ou des pourcentages au lieu de fractions.
- Ils rencontrent des difficultés à réduire des fractions.
- Les résultats sont souvent présentés sous la forme d'une fraction simple, non sous la forme d'une fraction de la somme totale S, ce qui génère un résultat faux avec un raisonnement pourtant juste.
- La rédaction peut être approximative. Des calculs se succèdent parfois sans explications.

- Les conventions d'écriture sont mêlées (e et E par exemple) ou non respectées : certains candidats écrivent que la moitié de $5/12$ est à égale à $2,5/12$ au lieu de $5/24$.
- De nombreux candidats ne savent pas qu'un nombre entier est aussi un nombre décimal.

Recommandations :

Le jury recommande aux candidats de reprendre la notion de fraction et les invite à travailler le calcul fractionnaire. Il rappelle qu'une fraction est un nombre, mais que toute fraction n'admet pas d'écriture décimale (exemple : $1/3$).

✓ **Exercice 3 : Algorithmique et programmation (Scratch)**

Sur 2.5 points

Ex. N°3	Concours externe public	Concours externe privé	3 ^{ème} concours externe public	3 ^{ème} concours externe privé	2 ^{ème} concours public interne	2 ^{ème} concours privé interne
Nombre de candidats	353	35	59	6	34	5
Moyenne sur 2,5	1,62	1,32	1,19	0,91	1,14	1,22
Moyenne sur 20	12,96	10,56	9,52	7,28	9,12	9,76

Constats :

- Le jury a constaté une méconnaissance du programme Scratch dans bon nombre de copies.
- Cette difficulté a été accentuée par des confusions en lien avec le lexique de la géométrie : triangle isocèle et équilatéral, octogone, hexagone, pentagone.
- Des difficultés ont été constatées également dans l'utilisation des angles (angle de la figure et angle de rotation).
- Enfin, le jury rappelle la nécessaire maîtrise de l'orthographe (et par exemple du pluriel de « triangle équilatéral »).

Recommandations :

Le jury recommande aux candidats de se familiariser avec le programme Scratch :

- De s'entraîner sur le logiciel Scratch à construire des figures usuelles ou complexes pour maîtriser les différents blocs et leur imbrication.
- De prendre le temps de suivre le programme pas à pas, en faisant le schéma à main levée sur un brouillon. Construire les figures avec les instruments de géométrie les mieux appropriés et laisser les traits de constructions.
- De maîtriser les propriétés des figures géométriques.

✓ **Exercice 4 : Espace et géométrie.** (Calculs de longueurs, d'aires, de volumes et de masses)

Sur 5.5 points

Ex. N°4	Concours externe public	Concours externe privé	3 ^{ème} concours externe public	3 ^{ème} concours externe privé	2 ^{ème} concours public interne	2 ^{ème} concours privé interne
Nombre de candidats	353	35	59	6	34	5
Moyenne sur 5,5	3,40	3,49	2,87	3,42	2,66	2,15
Moyenne sur 20	12,36	12,69	10,43	12,43	9,67	7,81

Constats :

Le jury constate à nouveau une maîtrise insuffisante du lexique de la géométrie et relève des confusions entre longueur et aire, rayon et diamètre.

Les connaissances sont fragiles :

- Les formules d'aire et de volumes sont parfois peu maîtrisées.
- Des problèmes de conversion (kg et g et/ou litre et cm³) et d'échelle (1/80) sont récurrents.
- Les résultats sont présentés sous une forme approximative alors qu'il est dans un premier temps attendu la valeur exacte (Utilisation de 3.14 au lieu de π).

Recommandations :

Le jury recommande aux candidats de prendre le temps d'analyser et de comprendre l'énoncé surtout lorsqu'il est long. Certains candidats ont ainsi oublié qu'il s'agissait d'un demi disque.

De même, il conseille de soigner la forme des réponses :

- Lorsque plusieurs étapes sont nécessaires pour répondre à une question, annoncer clairement celles-ci, pas à pas.
- Répondre en conclusion à la question posée en vérifiant l'ordre de grandeur et la cohérence avec les questions précédentes.
- Privilégier les tracés au crayon de mine.

Enfin, il rappelle la nécessité de :

- Revoir la différence entre valeur exacte sous forme de fraction et valeur arrondie.
- Bien maîtriser toutes les unités (longueur, aire, volume) et être capable de passer de l'une à l'autre.
- Travailler les formules de volumes.

✓ **Exercice 5 : Grandeurs et mesures (feuille de calcul automatisé)**

Sur 3.5 points

Ex. N°5	Concours externe public	Concours externe privé	3 ^{ème} concours externe public	3 ^{ème} concours externe privé	2 ^{ème} concours public interne	2 ^{ème} concours privé interne
Nombre de candidats	353	35	59	6	34	5
Moyenne sur 3,5	1,85	1,86	1,69	2,02	1,61	1,09
Moyenne sur 20	10,57	10,62	9,65	11,54	9,20	6,22

Constats :

- Comme pour l'exercice 3 avec Scratch, le jury constate que la maîtrise d'un tableur est insuffisante alors que ce type de questions est sans surprise au concours. L'oubli du signe = est fréquent, les formules sont écrites avec des valeurs numériques...
- Les copies présentent des confusions entre feuille, rang et numéro de la feuille.
- L'arrondi au millimètres près est une source d'erreurs.
- Enfin, la compréhension de l'énoncé reste une difficulté pour certains candidats.

Recommandations :

- S'appuyer sur des schémas pour se représenter la situation pourrait faciliter la compréhension de l'exercice.
- Expliquer les étapes du raisonnement et/ou des calculs.
- Connaître les formules de base d'un tableur (opérations).
- S'exercer à traiter des situations concrètes avec un tableur.
- Maîtriser les conversions et les arrondis.

✓ **Exercice 6 : Organisation et gestion de données (Probabilités)**

Sur 3.5 points

Ex. N°5	Concours externe public	Concours externe privé	3 ^{ème} concours externe public	3 ^{ème} concours externe privé	2 ^{ème} concours public interne	2 ^{ème} concours privé interne
Nombre de candidats	353	35	59	6	34	5
Moyenne sur 3,5	2,90	2,93	2,54	2,85	2,70	2,13
Moyenne sur 20	16,57	16,74	14,51	16,28	15,42	12,17

Constats :

- La compréhension de l'énoncé semble à nouveau avoir posé des problèmes à certains candidats.
- La notion de fraction irréductible n'est pas toujours acquise : le résultat est présenté sous la forme d'une fraction simplifiée mais non irréductible.
- On relève des confusions entre l'unité et le pourcentage et une utilisation erronée du symbole % (Rappel : $4\% = 4/100 = 0,04$).

Recommandations :

- Savoir ce qu'est une fraction irréductible.
- Savoir qu'une probabilité est un nombre compris entre 0 et 1.
- Penser à bien rendre irréductibles les fractions représentant les probabilités.
- Savoir calculer un pourcentage (faire le lien entre pourcentage et fraction).

Épreuve écrite d'application 3 heures (20 points)

➤ Description de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- Sciences et technologie ;
- Histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- Arts.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Sciences et technologie

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Histoire, géographie, enseignement moral et civique

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Arts

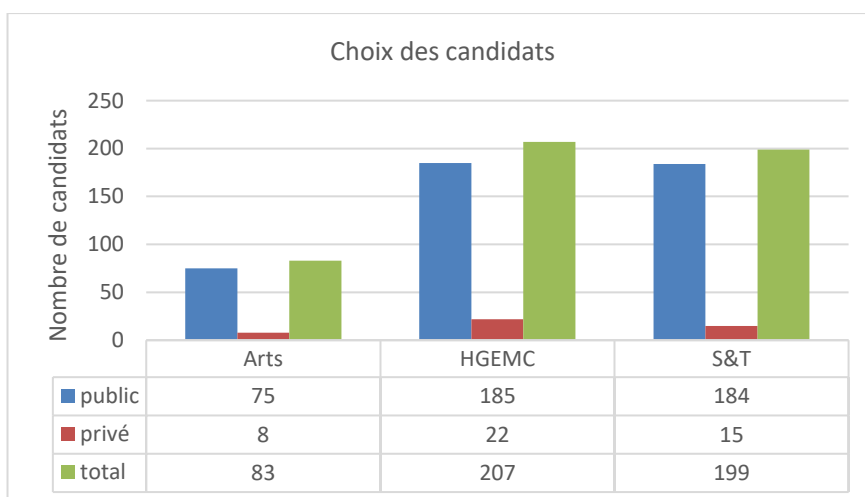
Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

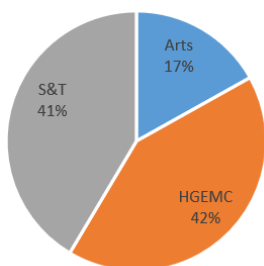
➤ Éléments statistiques et résultats

490 candidats ont présenté cette épreuve. 445 pour les concours du public, et 45 pour les concours du privé.

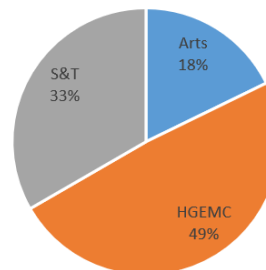


Le choix des candidats s'est porté, dans les mêmes proportions, dans le privé et le public, sur les 3 domaines.

Répartition des candidats par champ disciplinaire :
Concours public



Répartition des candidats par champ disciplinaire
Concours privé



Les notes s'échelonnent sur l'ensemble de l'échelle de valeurs de 2 à 20 ;

Les moyennes obtenues dans les 3 domaines sont comparables : entre 12,24 en sciences et technologie et 11,35 pour les arts. On constate plusieurs notes inférieures à 5 donc éliminatoires dans les 3 domaines.

	Arts	HGEMC	S&T
Nombre de copies	75	207	199
Moyennes	11,35	11,37	12,24
Nombre de notes ≤ 5	6	21	2

Globalement, au regard des moyennes, il n'y a pas de différence significative entre les résultats obtenus selon le domaine choisi par les candidats. Le jury conseille au candidat de ne pas restreindre sa préparation à un seul de ces domaines afin de pouvoir se laisser un choix véritable le jour de l'épreuve. Cela permettra également de préserver la polyvalence nécessaire à l'exercice du métier de professeur des écoles.

➤ **Remarques des correcteurs**

Les membres du jury ont pu constater et ce, quel que soit le domaine choisi, pour certains candidats, des carences parfois significatives, en termes de maîtrise de la langue écrite. Des erreurs de syntaxe des erreurs d'orthographe grammaticale (accords d'adjectifs, de verbes), une orthographe lexicale défailante et l'abus d'abréviations ont été relevés par plusieurs correcteurs. Une maîtrise satisfaisante de la langue et du vocabulaire spécifique de chacune des disciplines est un préalable essentiel pour prétendre exercer le métier de professeur des écoles. Une attention particulière doit être portée sur ce point. Il s'avère indispensable de prendre le temps d'une relecture de la copie à la fin de l'épreuve.

✓ **En histoire, géographie, éducation morale et civique**

• Points appréciés :

Le jury a apprécié les copies qui énoncent clairement les objectifs pédagogiques en termes de savoirs mais également de compétences. Elles présentent des propositions pédagogiques réalistes, opérantes et décrites dans un vocabulaire didactique maîtrisé ; elles témoignent de la capacité des candidats à se projeter dans leur futur métier, dans la réalité d'une salle de classe, et à penser la place de l'élève lors de la rédaction de leur séquence.

Certains candidats ont envisagé le recours au numérique de façon pertinente.

Une bonne maîtrise de la langue, tant au niveau syntaxique qu'orthographique a été constatée dans certaines copies et appréciée par le jury.

• Points à approfondir :

La description des objectifs est souvent trop exhaustive – au risque de faire perdre de vue l'intention pédagogique – au détriment de la description de la tâche, souvent trop succincte, ou de la précision de la consigne. Le jury a constaté des apports notionnels insuffisants dans certaines copies et une exploitation parfois superficielle des documents.

De fréquentes confusions entre compétences, capacités et notions ont été observées.

✓ **En sciences et technologie**

Le sujet était composé de trois parties indépendantes en Physique-Chimie, en SVT et en Technologie. La thématique « la connaissance du moustique tigre » a servi de support aux différents champs

mobilisés. Le sujet comportait des supports et documents variés (documents scientifiques, documents pédagogiques, productions d'élèves, photographies d'expériences) à exploiter. Une question faisait appel à des calculs mobilisant deux des quatre opérations élémentaires.

- **Points appréciés :**

Le jury a apprécié les copies soignées (présentation, graphie), montrant une maîtrise satisfaisante des outils de communication scientifique (schémas, croquis, tableau...). De même, les copies attestant d'un esprit de synthèse, d'une maîtrise des questions pédagogiques / didactiques et d'une maîtrise des connaissances disciplinaires dans les 3 champs disciplinaires ont été valorisées. Ces candidats, utilisant un vocabulaire précis et rigoureux, maîtrisant les démarches d'investigation, démarches scientifiques et technologiques, se projettent de façon satisfaisante dans un enseignement intégré des sciences respectant ainsi l'esprit du programme de sciences et technologie.

- **Constats et points à approfondir :**

Les candidats montrant des fragilités dans la maîtrise du vocabulaire et des connaissances scientifiques ont paraphrasé les documents fournis. L'analyse et l'exploitation des documents ne peuvent pas se limiter à une simple description mais doivent montrer la maîtrise des démarches mobilisées. La manière d'aborder les différentes étapes de la démarche d'investigation a posé des difficultés d'ordre pédagogique pour un certain nombre de candidats. Les mises en œuvre des démarches scientifiques sont parfois irréalistes et font apparaître un manque de prise en compte du niveau d'enseignement (dissection d'un moustique en classe de GS !). Les réponses apportées ont pu révéler à la fois une représentation erronée de la réalité d'une classe et la maîtrise approximative des notions mobilisées. La méconnaissance des matériels de laboratoire les plus couramment utilisés a conduit ces candidats à proposer un protocole expérimental inadapté. La question de la sécurité est peu envisagée.

✓ **En Arts,**

Le jury a observé des copies pas ou peu structurées, voire déséquilibrées (histoire des arts peu traitée). Il est essentiel de bien gérer son temps afin de pouvoir traiter les deux parties, arts plastiques et histoire des arts, de façon équitable. On attend du candidat qu'il puisse écrire une introduction avec l'annonce d'un plan, un développement constitué de plusieurs paragraphes argumentés et une conclusion qui proposera une ouverture.

- **Points appréciés :**

En Arts plastiques, le jury a apprécié les rares copies qui montraient une bonne connaissance de la démarche en arts plastique précisant, dans la séquence, la place de l'œuvre et la pratique artistique. Les candidats qui sont su argumenter et justifier leurs propositions en dépassant le simple catalogue de remarques ont été valorisés. Le jury a apprécié les copies qui montraient une capacité à se projeter sur des activités de remédiation et des propositions pédagogiques pertinentes au-delà de la simple description ou reformulation des supports proposés.

En histoire des arts, le jury a apprécié des copies qui utilisaient un vocabulaire spécifique bien maîtrisé.

- **Constats et points à améliorer :**

En arts plastiques, le jury déplore une méconnaissance par de nombreux candidats de la construction d'une séance d'apprentissage, des propositions pédagogiques peu abouties ou fragiles et un manque de culture artistique. Il a observé une difficulté à dépasser la simple critique et à faire preuve d'analyse.

En Histoire des arts, le jury a noté un manque de réalisme face aux problèmes rencontrés par les élèves en particulier vis-à-vis du numérique qui devrait être pensé comme un outil de mise en œuvre pédagogique et de construction du savoir.

Extraits du site : devenirenseignant.gouv.fr

Épreuve orale de leçon 3 heures (20 points)

Présentation de l'épreuve

Première épreuve d'admission au CRPE, « La leçon » consiste en l'exposé d'une séance d'enseignement suivi d'un entretien avec le jury. Alors que les épreuves écrites de français et de mathématiques avaient pour objectif d'évaluer les connaissances et les compétences disciplinaires, la leçon a pour ambition d'évaluer les compétences didactiques et pédagogiques des candidats. La leçon n'est donc pas un exposé disciplinaire, même si elle s'adosse à des savoirs en français et en mathématiques, mais une épreuve pratique s'appuyant sur les connaissances didactiques et pédagogiques du candidat.

L'épreuve porte successivement sur le français et sur les mathématiques. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève, du cycle 1 au cycle 3. Les deux sujets portent nécessairement sur deux cycles différents.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes ou de documents ressources Eduscol... Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Le candidat dispose de 2 heures pour préparer sa leçon.

L'épreuve dure une heure et se déroule en deux parties : 30 minutes pour le français, 30 minutes pour les mathématiques. Chaque partie comprend deux phases : un exposé du candidat, d'une durée de 10 à 15 minutes, suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante, soit 15 à 20 minutes.

L'épreuve de leçon est dotée d'un coefficient 4.

Quelques exemples de sujets de la session 2023

Exemples de thématiques en français :

Exemple sujet 1	
Éléments de contexte	<p>Domaine du français : Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : l'oral. Cycle et niveau de classe concernés : cycle 1 - GS Place de la séance à concevoir dans la séquence et dans l'année scolaire : séance 3 – période 2 (novembre-décembre). Au cours de la première période de l'année, les élèves ont appris à raconter des histoires lues en classe par l'enseignant(e) grâce à des maquettes et des marionnettes. En période 2, l'enseignant(e) propose une nouvelle séquence consacrée à l'oral qui s'appuie sur l'exploitation pédagogique de l'album <i>Sinon... !</i> d'Alice Bassié (document A). Les deux premières séances ont permis aux élèves de découvrir et de s'approprier le lexique, la syntaxe et la structure narrative des deux premiers épisodes de l'histoire.</p>
Questionnement	<p>En vous appuyant sur les documents fournis, vous construirez la troisième séance d'enseignement au cours de laquelle les élèves seront amenés à inventer un nouvel épisode à l'album et à le raconter. Votre exposé présentera les composantes pédagogiques et didactiques de la leçon que vous proposerez</p>
Documentation	<p>Document A : Tapuscrit du texte lu aux élèves lors des deux premières séances et photographie de marottes utilisées par les élèves pour redire les premiers épisodes de l'histoire, école maternelle Flandre (Ardenne), novembre 2022. Document B : Extrait des <i>Ressources maternelle Éduscol</i> Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions « Partie I.4 - L'oral - Organiser la classe pour favoriser les interactions langagières », ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, septembre 2015. Document C : Extraits des <i>Ressources maternelle Éduscol</i>, « Évaluation : Proposition d'observables d'indicateurs de progrès « L'oral : oser entrer en communication » », ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, septembre 2015.</p>

Exemple sujet 2	
Éléments de contexte	<p>Domaine du français : Production d'écrits Cycle et niveau de classe concernés : Cycle 2 – CE1 Place de la séance à concevoir dans la séquence et dans l'année scolaire : Séance 2 - Période 5 (mai – juin). Lors de la séance 1, les élèves ont construit une fleur lexicale autour du champ lexical de la peur.</p>
Questionnement	<p>Vous construirez une séance d'enseignement portant sur la transformation d'un écrit court, en vous appuyant sur les documents fournis. Votre exposé présentera les composantes pédagogiques et didactiques de la leçon que vous proposerez.</p>
Documentation	<p>Document A : Documents à disposition des élèves lors de la séance. Source : classe de Maryline Cortes, académie de Nice, DSDEN 06. Document B : Extrait des « Attendus de fin d'année de CE1 et repères annuels de progression, français, cycle 2 », note de service n° 2019-072 du 28 mai 2019, Bulletin officiel n° 22, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, 29 mai 2019. Document C : Extrait du guide <i>Pour enseigner la lecture et l'écriture au CE1</i>, ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, août 2019.</p>

Exemples de thématiques en mathématiques :

Exemple sujet 1	
Éléments de contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Domaine des mathématiques : Espace et géométrie – Symétrie. • Cycle et niveau de classe concernés : cycle 2, classe de CE2. • Place de la séance à concevoir dans la séquence et dans l'année scolaire : Séance 2 d'une séquence de 4 séances – Période 3.
Questionnement	<ul style="list-style-type: none"> • En prenant appui sur l'activité proposée dans le document C, vous proposerez une séance d'enseignement visant à développer la compétence « compléter une figure par symétrie ». • Votre exposé présentera les composantes pédagogiques et didactiques de la leçon que vous proposerez.
Documentation	<ul style="list-style-type: none"> • Document A : Extraits ciblés du Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), volet 3 « Mathématiques », domaine « Espace et géométrie », Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, pages 61 à 64, Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020. • Document B : Extrait de Cycle 2, Mathématiques. Repères annuels de progression pour le cycle 2, Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, page 9. • Document C : Extrait de fichier : <i>Manipuler pour comprendre, cycle 2</i>, Nathan, 2019, page 147.

Exemple sujet 2	
Éléments de contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Domaine des mathématiques : Découvrir les nombres et leurs utilisations - Construire le nombre pour exprimer des quantités. • Cycle et niveau de classe concernés : Cycle 1 - Moyenne Section • Place de la séance à concevoir dans la séquence et dans l'année scolaire : Séance 2 – Période 3
Questionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Vous souhaitez mettre en œuvre une séquence en numération permettant de faire acquérir la compétence « évaluer et comparer des collections d'objets avec des procédures numériques ou non numériques ». Vous avez effectué la première séance (document A). Présentez la séance 2 où vous donnez pour contrainte la réussite de la tâche en un seul voyage. • Vous construirez une séance d'enseignement portant sur la compétence visée en vous appuyant sur les documents fournis. • Votre exposé présentera les composantes pédagogiques et didactiques de la leçon que vous proposerez.
Documentation	<ul style="list-style-type: none"> • Document A : En route, les familles, extrait du manuel <i>Des situations pour apprendre le nombre</i>, Édition Scéren, 2006. • Document B : Extrait du Programme du cycle 1 en vigueur à la rentrée 2021, Domaine 4 : Acquérir les premiers outils mathématiques, Bulletin Officiel n°2 du 24-6-2021, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. • Document C : Extrait de la conférence Apprentissage des mathématiques : résolution de problèmes, Roland Charnay, 2006

Les résultats statistiques

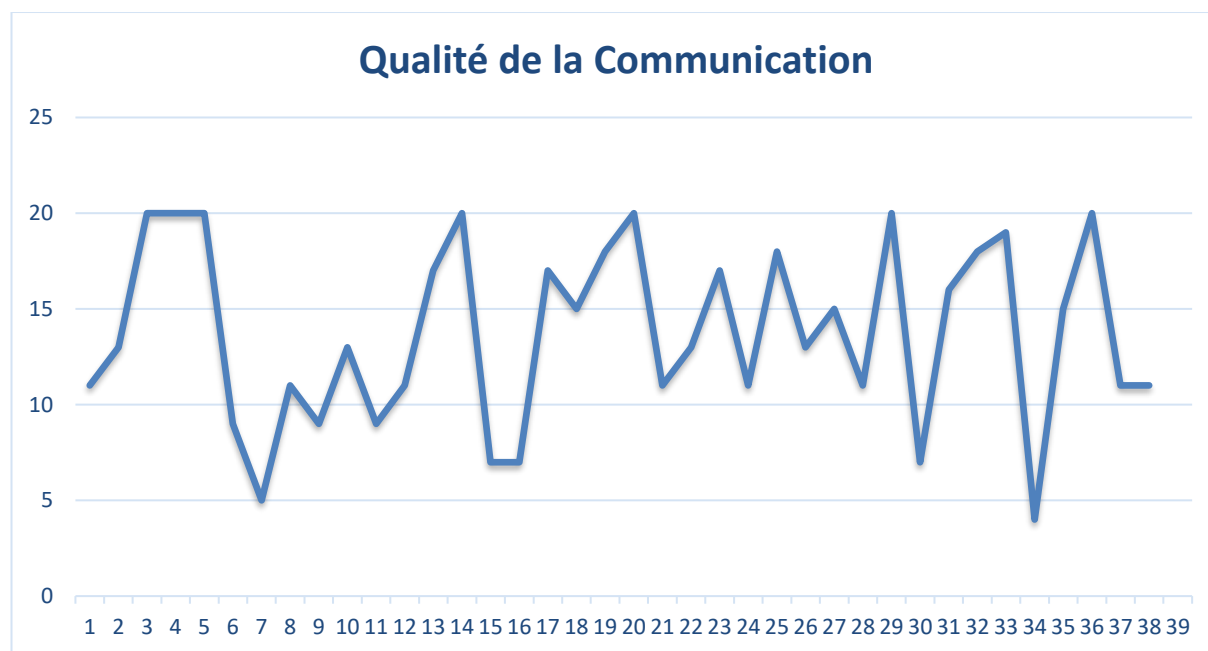
Pour la session 2023, la moyenne des notes de l'ensemble des treize commissions s'établit à 11,63. Les notes vont de 1/20 à 20/20.

Épreuve de leçon – session 2023					
Évaluation	Communication	Exposé français	Entretien français	Exposé mathématiques	Entretien mathématiques
Moyenne	13,73	11,66	11,03	11,23	10,55

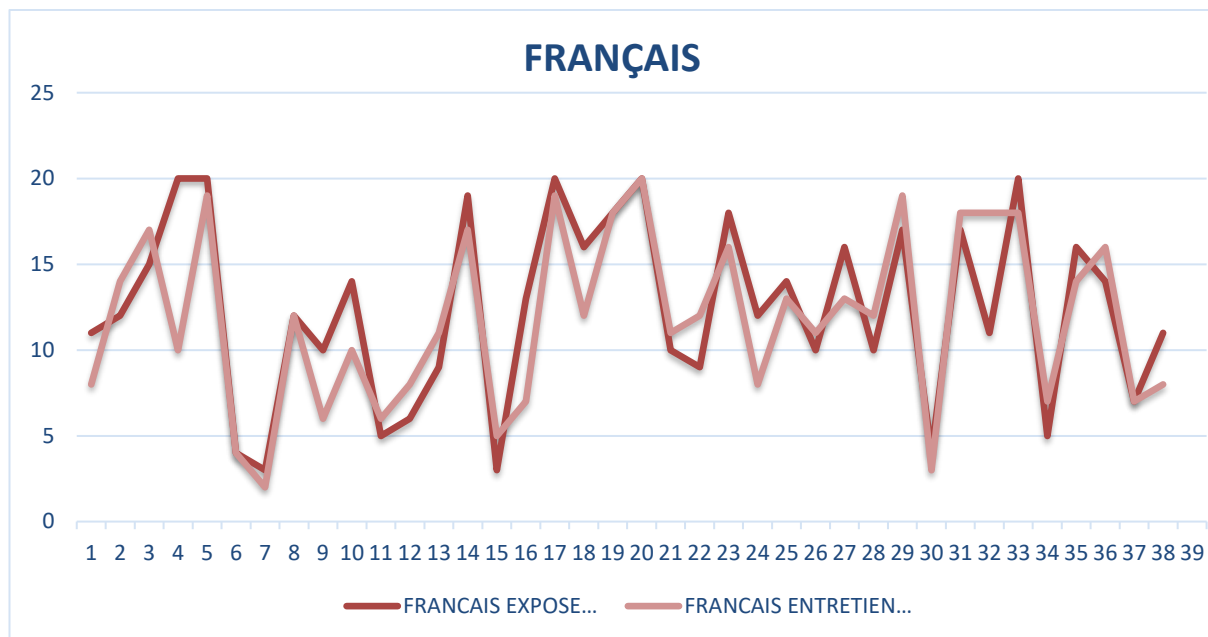
Les courbes ci-dessous, concernant l'exemple 1 de la session 2023, illustrent les corrélations entre la qualité des compétences de communication des candidats et la qualité des exposés et des entretiens en français et en mathématiques. L'étude réalisée sur l'ensemble des sujets montre que ce constat est le même quel que soit le contenu de l'épreuve. Les courbes restent semblables pour les 10 sujets de la session 2023. Cela peut être ainsi résumé : un candidat qui réussit la partie « exposé » de la leçon en français ou en mathématiques réussit aussi l'entretien dans ces deux domaines. Un candidat qui réussit en français réussit aussi en mathématiques et ses compétences de communication alimentent positivement les résultats obtenus. Les constats sont différents s'agissant des épreuves écrites.

Les courbes 1, 2, 3, 4 présentent les résultats de 39 candidats sur une même demi-journée.

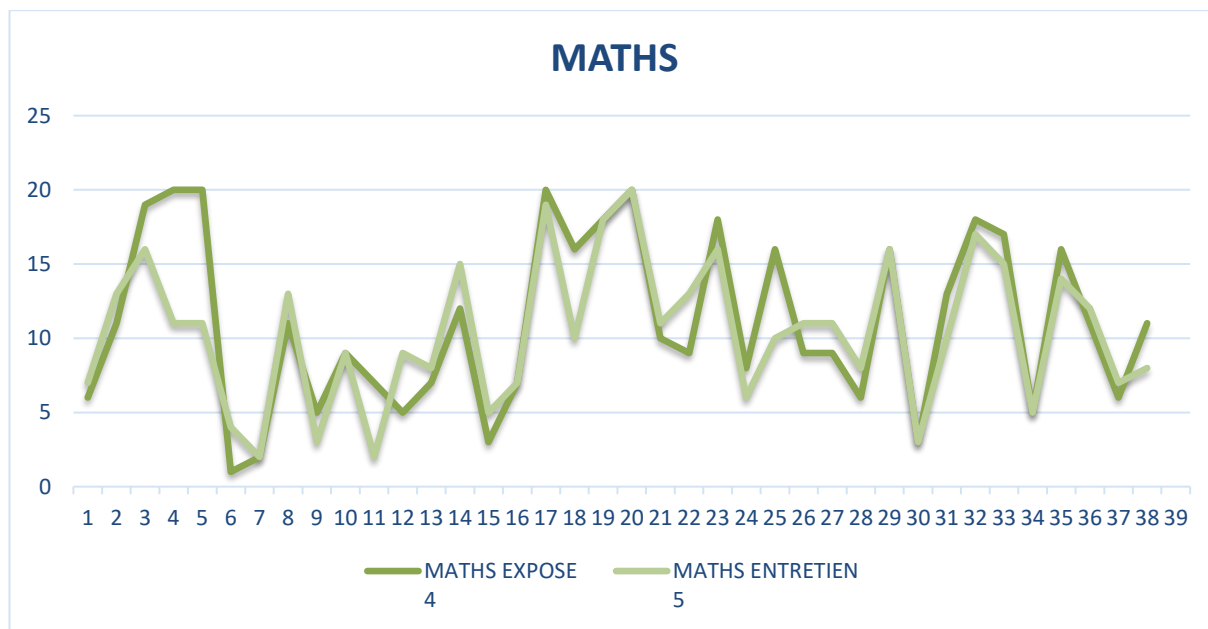
Courbe 1



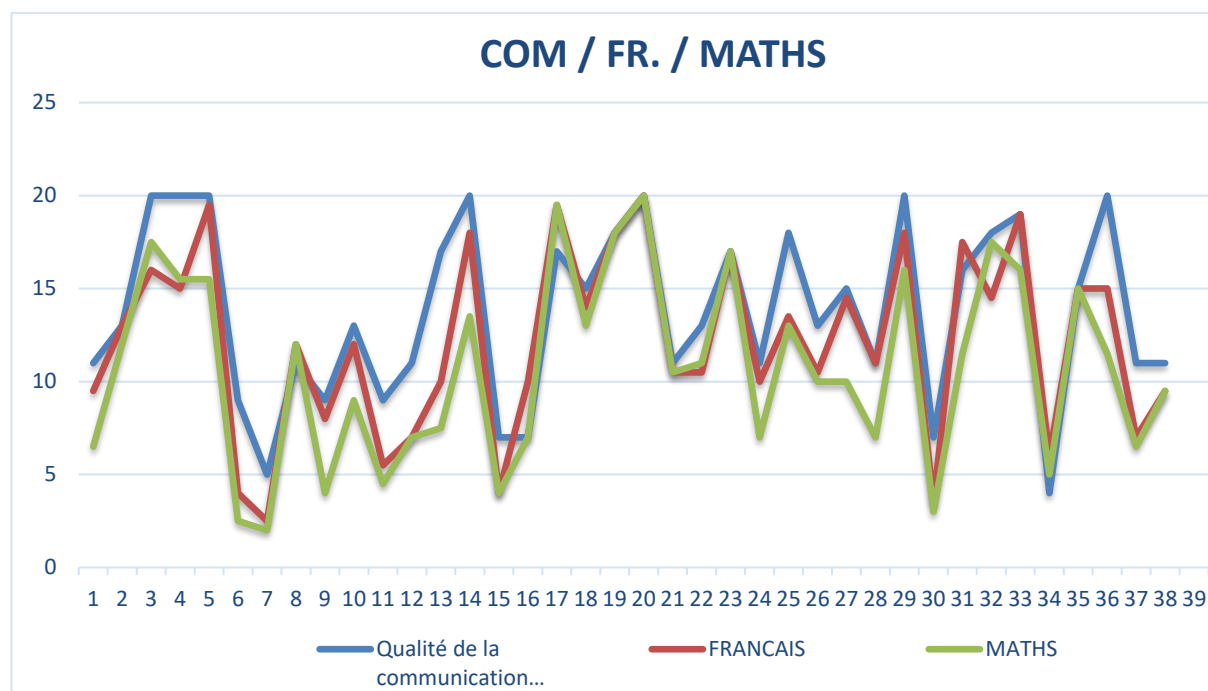
Courbe 2



Courbe 3



Courbe 4



Pour l'ensemble des sujets, les résultats concernant le domaine du français sont légèrement supérieurs à ceux du domaine des mathématiques. Les notes relatives à la qualité de la communication sont généralement sensiblement plus hautes que celles obtenues en français et en mathématiques.

Les remarques des commissions : attendus, constats et conseils

✓ L'exposé

Les attendus :

L'exposé doit s'appuyer sur le dossier soumis au candidat et prendre en compte à la fois la consigne et les éléments de contexte indiqués dans le sujet (niveau de classe, place dans la séquence, voire dans l'année). Il doit intégrer dans la réflexion les documents proposés.

Il s'agit de présenter l'objectif d'apprentissage et le déroulé d'une séance permettant d'atteindre cet objectif : compétences et connaissances concernées, phases de la séance structurant les apprentissages, modalités de travail, activités des élèves, rôle de l'enseignant.

Le jury n'attend pas, surtout à ce stade de développement professionnel du candidat, une « séance parfaite » mais bien une proposition pédagogique réfléchie, des hypothèses de travail justifiées par la connaissance des attendus des programmes et des processus d'apprentissage des élèves.

Le jury évalue :

- La capacité du candidat à présenter clairement ses objectifs d'enseignement.
- Sa capacité à exposer ses choix pédagogiques et à les justifier par sa réflexion didactique.
- Sa capacité à intégrer l'activité des élèves à sa présentation de séance.
- Sa capacité à s'appuyer sur l'extrait du programme qui lui a été éventuellement fourni dans le dossier ou sur sa connaissance personnelle des textes officiels.
- Sa capacité à exploiter le dossier ou à expliquer les motifs qui l'ont amené à minorer éventuellement un document fourni par le dossier.

Les constats :

Pour cette deuxième session, le jury a apprécié d'entendre des exposés structurés : une introduction présentant le contexte et l'enjeu d'apprentissage, les éléments saillants des documents du dossier et le plan de l'exposé. Les compétences visées sont le plus souvent clairement annoncées.

La plupart des exposés ont respecté le temps imparti.

Comme l'an dernier, cette partie témoigne, chez la plupart des candidats, d'une connaissance maîtrisée des phases qui structurent les apprentissages : les différentes étapes d'une séance sont identifiées et expliquées.

Les propositions de séance attestent également chez beaucoup de candidats d'une connaissance satisfaisante des programmes, du socle, de l'organisation des cycles et en ont tenu compte dans les attendus et les activités proposées. Les meilleurs candidats se sont appuyés sur les priorités nationales pour justifier leurs choix pédagogiques et sur quelques notions théoriques (langage d'évocation, zone proximale de développement par exemple) pour renforcer leurs propos.

Le jury a apprécié les tentatives pour esquisser, en conclusion de l'exposé, des prolongements de séance, pour imaginer les réinvestissements possibles dans d'autres temps d'enseignement que le français et les mathématiques, des savoirs et des savoirs faire acquis. Ce décroisement des apprentissages est en effet une réflexion intéressante et nécessaire à mener quand on enseigne dans le premier degré.

Certains candidats se sont efforcés d'évoquer la question de la différenciation et de la prise en compte des besoins particuliers des élèves. Certains ont pu souligner, à bon escient, la plus-value du numérique en lien avec les objectifs d'apprentissages.

Enfin, les meilleurs exposés – mais ils sont plus rares – sont ceux qui ont su véritablement prendre en compte la place de l'élève dans le projet de séance et le rôle de l'enseignant : ils ont identifié les obstacles ou les difficultés possibles des élèves ; ils ont estimé de manière pragmatique la durée de l'activité au regard de leur niveau et de leur âge ; ils ont pensé les modes et les critères d'évaluation. Les exposés les plus convaincants sont ceux qui permettent au jury de comprendre précisément ce que font les élèves, ce qu'ils apprennent et apprennent à faire et la place de l'enseignant dans le projet présenté.

A contrario, le jury a noté de manière récurrente certains écueils que les futurs candidats gagneraient à éviter :

Une exploitation encore insuffisante des documents du dossier : ceux-ci sont souvent cités, mais pas toujours explicitement intégrés à la réflexion et à la proposition de séance. Il ne s'agit certes pas d'en présenter une analyse précise ou un résumé exhaustif mais bien de s'y référer tout au long de l'exposé

pour étayer, étoffer, justifier ou illustrer ses choix pédagogiques. Les documents sont soumis au candidat afin de lui apporter des pistes et nourrir sa réflexion. Une sous-exploitation le pénalise nécessairement.

Des difficultés à justifier des choix, parfois même pertinents, en les reliant à des références didactiques et théoriques : même si le jury tient évidemment compte de l'inexpérience professionnelle du candidat, il attend de lui un effort d'analyse réflexive et une capacité à penser les choix ou à justifier ses bonnes intuitions. On ne peut faire l'économie, pour présenter une séance d'écriture en CP, d'une référence au « guide orange » par exemple ou d'une définition simple des composantes sémantique, symbolique et motrice de l'écrit. Par ailleurs, le candidat doit s'attendre, au cours de l'entretien, à se voir inviter à préciser les références qu'il a lui-même annoncées en introduction : le jury a souvent noté une maîtrise très insuffisante de formules ou de notions théoriques convoquées par les candidats eux-mêmes.

Une formulation souvent imprécise des objectifs d'apprentissage : dès lors, les séances présentent des scénarios pédagogiques très généraux, peu contextualisés, souvent identiques dans les deux disciplines parce qu'ils ne sont pas fermement et explicitement induits par l'objectif visé et par la place de la séance dans la séquence. Beaucoup de candidats confondent par ailleurs l'objectif de la séquence avec celui de la séance qu'ils doivent présenter.

Le jury remarque par ailleurs, comme à la session dernière, une méconnaissance des spécificités de l'enseignement en maternelle et des réalités de la classe.

A ce titre, les exposés les moins convaincants sont ceux qui ont paradoxalement oublié les élèves eux-mêmes : le propos est centré sur l'activité du professeur ou sur le contenu disciplinaire de la séance, mais ce que fait réellement chaque élève n'apparaît pas clairement.

Enfin, certaines fragilités des savoirs disciplinaires limitent considérablement la portée des propositions pédagogiques de certains candidats. Si l'épreuve, nous l'avons dit, n'a pas pour objectif d'évaluer la maîtrise des connaissances en langue ou en mathématiques, il va de soi qu'il faut être au clair avec les fractions ou les fonctions grammaticales pour prétendre animer une séance d'enseignement sur ces sujets.

Les conseils :

Le premier conseil relève de la méthodologie : il s'agit de prendre le temps, au cours de la préparation, de bien lire l'intégralité du dossier, de tâcher d'en repérer les enjeux et d'exploiter chacun des documents qui constituent des aides pour élaborer la séance. Que le candidat n'hésite pas à faire des renvois explicites aux documents sur sa fiche de préparation afin de pouvoir se référer au dossier tout au long de son exposé.

Le second conseil, déjà énoncé dans le précédent rapport, reste d'actualité. Il est de ceux qui accompagnent tout professeur au cours de sa carrière : s'efforcer de répondre aux questions fondamentales qui sous-tendent toute séance d'enseignement. Qu'apprennent les élèves ? Qu'apprennent-ils à faire ? Que font-ils réellement ? En d'autres termes quelle activité proposer pour atteindre ces objectifs ? Selon quelles modalités ? Quel est le rôle de l'enseignant à chaque étape de la séance ? Même si le candidat dont l'expérience professionnelle est limitée n'a pas toutes les réponses, son exposé doit manifester ce questionnement et s'attacher à lier explicitement objectifs et compétences travaillées, et présenter des situations très concrètes. Il ne doit pas hésiter à illustrer son propos par des exemples précis d'activités, par des formulations de consignes à donner aux élèves, par l'estimation du temps consacré à chaque activité. Il peut éventuellement tenter de réaliser lui-même, pendant le temps de préparation, certaines tâches envisagées, pour en mesurer la faisabilité. Il lui faut enfin rattacher explicitement les activités proposées à l'objectif d'apprentissage annoncé.

Le troisième conseil est de tâcher de se décentrer en s'efforçant d'anticiper les difficultés des élèves : quels sont les prérequis nécessaires pour réussir l'activité demandée ? Qu'est-ce qui peut faire obstacle à la réussite ? On ne saurait reprocher à un candidat de n'avoir pas toutes les clés, mais on attend de lui qu'il se soit posé ces questions et qu'il dépasse les représentations du tout-venant qui ne se destine pas à l'enseignement : réussir une entrée progressive dans l'écrit à la fin du cycle 1 implique par exemple d'avoir fréquenté la langue écrite, compris la fonction de l'écrit, produit des textes en dictée à l'adulte, d'avoir été initié aux tracés de l'écriture et développé une conscience phonologique. Les meilleurs candidats sont ceux qui savent s'appuyer sur ces connaissances pour envisager les aides spécifiques à apporter aux élèves à besoins particuliers. Le jury conseille également de ne pas reléguer à la conclusion la prise en compte de l'hétérogénéité de la classe et de la nécessaire différenciation.

Enfin, il s'agit de fréquenter assidument les programmes et les ressources d'accompagnement : le jury n'attend certes pas une récitation des textes officiels, mais une connaissance un peu précise des différents guides fondamentaux pour l'enseignement, disponibles sur Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/3107/guides-fondamentaux-pour-l-enseignement>

De même, les candidats gagneraient à se référer aux guides en vigueur : « [La grammaire du français - terminologie grammaticale](#) » et « [La grammaire du français du CP à la 6^{ème}](#) » rédigés par Philippe Monneret et Fabrice Poly leur outil de travail de référence :

✓ L'entretien

Les attendus :

L'entretien n'est pas un « interrogatoire » mais bien un échange avec les trois membres du jury dont les questions n'ont jamais pour objectif de déstabiliser le candidat mais au contraire de l'amener à exprimer le meilleur de lui-même. Bienveillant et ouvert, le jury cherche avant tout à poursuivre la réflexion amorcée lors de l'exposé, à amener le candidat à enrichir son propos, à le compléter, à envisager éventuellement d'autres pistes ou des prolongements possibles. Il s'appuie nécessairement sur l'exposé et le dossier et n'a pas pour vocation à vérifier la connaissance de l'intégralité des programmes d'enseignement du premier degré et des textes officiels.

Quelques exemples parmi les questions posées pour cette session :

A la suite de l'exposé de français :

- Quelle organisation de la classe pour favoriser les interactions langagières ?
- Quels rappels des séances précédentes sont nécessaires à la mise en route de la séance 3 ?
- Comment inciter/encourager un élève à la prise de parole ?
- Quel outil numérique pourrait être envisagé et dans quel intérêt ?
- Quelles vont être les difficultés rencontrées par les élèves lors de la lecture du texte ?
- Quelles sont les compétences mobilisées lors d'une transformation d'une phrase ?
- Comment envisagez-vous le prolongement de la séance que vous proposez ?
- Quelle différenciation pédagogique peut-on mettre en place ?
- Que peut-on attendre d'un élève en production de texte narratif en fin de CE1 ?
- Quels liens peut-on faire dans la séance proposée entre la lecture et l'écriture ?
- Quel est l'enjeu de l'enseignement du vocabulaire en maternelle ?

A la suite de l'exposé de mathématiques :

- L'utilisation d'un tableau de proportionnalité est-il pertinent en CM1 ou CM2 ?
- Quelles conditions permettent aux élèves d'apprendre et de comprendre lorsqu'ils manipulent ? Manipuler suffit-il pour comprendre ?
- Quelles sont les origines des erreurs des élèves présentées dans le document B ?
- Quels sont le rôle et la posture de l'enseignant durant la séance ?
- Comment prendre en compte les erreurs des élèves ?
- Quelles différences de procédures entre l'élève D et les élèves B et E dans le document proposé ?
- Quelle place pour la manipulation en cycle 2 en mathématiques ?
- Quelles différences faites-vous entre une grandeur mesurable et une grandeur repérable ?
- Dans quel ordre traiteriez-vous les exercices proposés dans le document et pourquoi ?

On n'attend pas que le candidat ait réponse à tout : il est même parfois préférable qu'il se pose des questions pertinentes plutôt que de se montrer pétri d'absolues certitudes... Le jury souhaite voir une pensée se déployer, un candidat se projeter dans sa mission d'enseignement et explorer différentes pistes, tenter d'appréhender les plus-values et les limites des choix pédagogiques qu'il propose. Le candidat ne doit donc pas chercher « la » bonne réponse mais plutôt essayer d'apporter « une » réponse argumentée.

Le jury évalue :

- La capacité du candidat à étayer ses réponses par des éléments théoriques cohérents.
- Sa capacité à inscrire son action dans le cadre institutionnel de référence (articulation socle et programmes).
- Sa capacité à expliciter, synthétiser ses connaissances, à argumenter et justifier les éléments présentés dans le dossier.
- Sa capacité à approfondir sa réflexion, à envisager d'autres pistes pédagogiques et didactiques.
- Sa capacité à prendre en compte le statut de l'erreur, l'évaluation et/ou la différenciation.

Les constats :

Le jury salue le sérieux des candidats qui se sont bien préparés à cette épreuve et en connaissent les attendus. Il souligne la posture ouverte de la majorité d'entre eux qui entrent véritablement dans un échange constructif, se montrent capables de faire évoluer leurs propositions pour les compléter ou les amender, empruntent les pistes suggérées par les membres du jury.

Le propos est le plus souvent structuré, le ton posé.

Comme pour l'exposé, le jury regrette toutefois que les candidats ne s'appuient pas suffisamment sur quelques connaissances théoriques, sur le socle ou les guides disponibles sur Eduscol pour étayer leurs propositions pédagogiques ou didactiques. La méconnaissance de certaines notions abordées peut également limiter la richesse des échanges. Le questionnement met parfois en évidence une maîtrise insuffisante du lexique didactique utilisé : qu'entend-on par « institutionnalisation » ? Qu'est-ce que la « différenciation » ? La maîtrise du langage professionnel, des compétences du socle en particulier, est un attendu de l'épreuve.

Certains candidats ont pu être déstabilisés par des questions pourtant très attendues sur la prise en compte de l'erreur par exemple ou sur l'évaluation.

Quelques rares candidats enfin ont fait preuve d'une désinvolture ou d'une familiarité avec le jury qui ne sied pas à un oral de concours.

Les conseils :

Le premier conseil concerne la posture : celle d'une ouverture d'esprit qui ne prenne pas une question comme une remise en cause totale de l'exposé mais comme un moyen d'approfondir une réflexion ou de surmonter une difficulté identifiée par le jury. Le candidat doit prendre le temps d'écouter sereinement la question et de réfléchir avant de répondre. Il ne doit pas hésiter à demander une reformulation ou une précision si la question ne lui paraît pas claire, sans se départir de la courtoisie attendue.

Le deuxième concerne l'affermissement des connaissances : une notion abordée par le candidat, un lexique spécifique utilisé doivent pouvoir faire l'objet d'une explication précise au cours de l'entretien. Il ne s'agit ni de questions pièges ni de surprises : le candidat doit se préparer à développer les notions qu'il aura lui-même mobilisées ou évoquées au cours de l'exposé. Les questions du statut de l'erreur, de la différenciation, de l'évaluation sont nécessairement à explorer pendant la préparation du concours.

Le jury conseille également aux candidats de s'entraîner à analyser, lors de stages d'observation, des productions d'élèves et à tenter de comprendre les erreurs. D'une manière plus générale, quand le cursus le permet, les temps d'échanges avec les professeurs lors de visites d'écoles, de SOPA ou dans le cadre de contrats d'AED, l'observation attentive, voire ciblée, des gestes professionnels constituent du matériau particulièrement utile à exploiter pour nourrir sa propre réflexion et pour faire du lien entre des lectures théoriques et la réalité des classes.

✓ L'expression

Le propos est souvent fluide et structuré.

Toutefois, le jury a pu déplorer une expression parfois relâchée ou maladroite. Il convient en effet de bannir la langue familière : outre la situation de concours qui exige un niveau de langue, sinon soutenu du moins courant, rappelons que l'expression du professeur est modélisante pour les élèves.

Conseils

Le jury ne peut que conseiller aux futurs candidats de s'entraîner à cette épreuve orale, notamment en ménageant des temps d'analyse de leurs propres productions : l'écoute d'enregistrements permet de prendre conscience d'éventuels tics de langage (« du coup », la récurrence de l'adjectif hypocoristique « petit » par exemple pour qualifier les supports, les outils et les activités : « une petite grille », « une petite affiche », « une petite comptine »...)

Les futurs candidats devront également veiller à la précision du lexique (méthodes/procédures, nombre/chiffre, compter/dénombrer par exemple) et à la correction de la syntaxe (faire entendre la négation à l'oral, éviter la formule fautive « pour pas que... »).

Le jury conseille de ne pas rédiger la préparation afin d'éviter la tentation de lire ses notes et de rompre ainsi le contact visuel avec le jury.

Enfin, la structuration du propos pourra être renforcée par des rappels courts des différentes parties de l'exposé. L'auditoire sera ainsi mieux guidé dans son écoute. Ce sont là des qualités de communication précieuses dans l'exercice du métier d'enseignant.

**Épreuve d'entretien
65 minutes (20 points)**

Deuxième épreuve orale d'admission (20 points)

Entretien à partir d'un dossier

- Durée de la préparation : 30 minutes.
- Durée totale de l'épreuve (exposés et entretiens) : une heure et 5 minutes.

L'épreuve comporte 2 parties :

- La première partie (30 minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.
- La seconde partie (35 minutes) porte sur la motivation du candidat et sur son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

➤ **1ère partie : EDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE (10 points)**

Descriptif de l'épreuve (extraits de l'arrêté du 25 janvier 2021 – MENH2033191A)

A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

Les activités physiques, sportives et artistiques (APSA) retenues pour la session 2023 :

- les activités athlétiques
- les activités aquatiques
- les jeux et sports collectifs
- la danse

✓ **L'exposé**

Il s'agit d'organiser et de construire un propos cohérent. Il faut donc veiller à maîtriser les notions et concepts choisis, à illustrer son propos d'exemples concrets mais aussi à susciter l'intérêt du jury.

La gestion du temps de parole est importante. L'exposé doit durer au maximum quinze minutes. Le candidat peut se munir d'un chronomètre.

✓ **L'entretien**

L'entretien s'ouvre en prenant appui sur les propos des candidats pour leur permettre de préciser les notions abordées. Cela se traduit par exemple par une demande d'illustration de situations, de formulation de consignes ...

Le questionnement vise à évaluer les connaissances des candidats en termes de construction des apprentissages en EPS.

Aucune question posée par le jury n'est malveillante. Il cherche à obtenir des précisions.

Les prestations particulièrement appréciées réunissaient les aspects suivants :

- un exposé structuré ;
- une expression claire, une voix modulée ;
- une posture d'écoute et d'échange ;
- une bonne compréhension de la problématique soulevée : enjeux pédagogiques, didactiques et organisationnels ;
- des propositions de situations d'apprentissage réalistes, cohérentes dont le caractère de faisabilité est garanti et qui préservent la sécurité affective et physique des élèves ;
- une mise en relation pertinente des savoirs acquis avec les différents domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

A contrario, les commissions ont regretté des prestations qui se caractérisaient par :

- un temps d'exposé trop court (moins de 10 minutes) ;
- une compréhension erronée de la problématique proposée ;
- des propositions de situations qui ne répondent pas à la problématique proposée ;
- des situations qui parfois ne ménagent pas assez de temps d'activité chez les élèves ou, plus grave, ne sont pas de nature à garantir leur sécurité ;
- une méconnaissance du développement psychologique et moteur de l'enfant (notamment en maternelle) ;
- une méconnaissance des APSA proposées et surtout de leur didactique.

Conseils et recommandations aux candidats :

Il est impératif de bien lire le sujet, de répondre précisément à la problématique proposée. Beaucoup de contresens ou d'imprécisions sont dus à un manque d'appropriation du sujet.

Lorsque la situation d'apprentissage est complexe à décrire, un schéma à montrer au jury facilite sa présentation.

La gestion de l'hétérogénéité, la différenciation pédagogique et l'évaluation seront interrogées.

Les enjeux et les caractéristiques de l'activité physique en maternelle doivent faire l'objet d'une attention toute particulière lors de la préparation au CRPE.

Il est souhaitable que les candidats soient capables d'argumenter et de justifier leurs réponses, de montrer une capacité de réflexion qui peut conduire à concevoir ou à affiner des situations d'apprentissage, de faire preuve d'autocritique envers leurs propositions, d'être imaginatif ... à défaut d'avoir des repères. Il s'agit aussi de faire preuve de bon sens.

Enfin, les candidats doivent être en capacité de mieux mettre en relation EPS et éducation à la santé mais aussi d'approfondir la dimension interdisciplinaire des apprentissages.

Par ailleurs, le jury invite les candidats à :

- Exploiter toutes périodes de stages prévues durant leur formation initiale pour vivre une démarche d'enseignement dans un contexte institutionnel réel et singulier.
- Consulter régulièrement les sites institutionnels.
- Se tenir informé de l'actualité sportive.

➤ **2^{ème} partie : ENTRETIEN (10 points)**

Descriptif général de l'épreuve (extraits de l'arrêté du 25 janvier 2021 – MENH2033191A)

La seconde partie de cette deuxième épreuve orale d'admission d'une durée de trente-cinq minutes porte sur la motivation du candidat et sur son aptitude à se projeter dans le métier de professeur, au sein du service public de l'éducation.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat, des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours. Il est amené à valoriser sa candidature en s'appuyant sur ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.

Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes.

La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, la lutte contre les discriminations et stéréotypes, la promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

✓ **La présentation du candidat**

Les premières minutes de cette partie d'entretien consistent en une présentation du candidat qui a ici l'occasion de mettre en valeur ses atouts et son expérience et d'exprimer sa motivation et ses ambitions. La construction de cette partie est laissée libre au candidat, il aura eu l'opportunité de la préparer bien en amont de l'épreuve.

L'échange qui s'ensuit est déterminé par le contenu et la qualité de la présentation qui précède. Il revient donc au candidat de soigner sa présentation, de susciter la curiosité et l'intérêt du jury. Les questions posées ont pour objectif de développer les éléments de présentation et d'en révéler toute la pertinence vis-à-vis du métier auquel se destine le candidat.

✓ **Les mises en situation professionnelle**

Le candidat ne dispose d'aucune préparation pour traiter les sujets soumis, il les découvre lors de l'entretien avec le jury. Cet entretien, à l'issue de la phase de présentation, dure vingt minutes (deux fois dix minutes, pour chacune des situations traitées). Il est destiné à éprouver les qualités d'analyse et de raisonnement du candidat au travers de l'étude de ces deux situations professionnelles.

Une dizaine de sujets ont été traités par les candidats de cette session 2023. Ces sujets ont abordé divers aspects relevant de l'école maternelle et de l'école élémentaire, différentes thématiques générales de l'Éducation et ont permis aux candidats de s'interroger sur les grands principes de l'École, sur les valeurs qui la fondent, et de construire un premier positionnement professionnel.

Les sujets proposés lors de cette épreuve sont construits de manière identique. On retrouve ainsi :

- une courte description de la situation professionnelle posée ;
- un questionnement qui renvoie aux valeurs et principes fondamentaux mobilisés par la situation.

Le candidat est invité à identifier la problématique qui est soulevée par la situation et à construire des éléments de réponse, à l'appui de ses connaissances et de ses expériences.

Cette année, le choix a été fait de soumettre les situations aux candidats, sous forme écrite, afin de libérer le candidat – dans un contexte de stress certain – de la charge de mémorisation engendrée par une présentation seulement orale des situations.

Observations des jurys et recommandations aux candidats concernant les deux sous-parties précitées

✓ Forme et contenu de la présentation

La durée de cette partie de l'épreuve n'est pas toujours bien gérée par les candidats. Certains proposent une présentation qui s'avère trop courte malgré les quelque cinq minutes disponibles. Rappelons que les candidats peuvent préparer cette partie de l'entretien, non pas le jour de l'épreuve mais en amont de celle-ci. Ces cinq minutes peuvent donc être pleinement investies grâce une préparation rigoureuse.

Concernant la forme, il importe de veiller au débit de parole – qui a trop tendance à s'accélérer – pour poser la présentation et rester clair. La gestion du stress et des émotions doit être intégrée au travail de préparation.

L'exposé des motivations pour ce métier suggère par ailleurs une posture d'ouverture, dynamique et déterminée et une pensée structurée pour convaincre et engager l'échange avec le jury. Il convient d'être vigilant dans l'emploi de formules stéréotypées telles que « c'est pour moi », « je suis fait pour cela ».

Pour ce qui est du contenu, peu de candidats parviennent à faire les liens utiles et pertinents entre leurs expériences et le métier d'enseignant (référentiel de compétences), à mettre en évidence leurs compétences et leur capacité à transférer leurs acquis dans ce contexte professionnel envisagé. Au-delà d'une présentation de leur état civil, il est en effet attendu une mise en perspective des acquis et expériences ainsi que des qualités communicationnelles.

Dans la mesure où cette partie est « entre les mains » des candidats, il leur est vivement conseillé de la préparer, de s'entraîner à respecter le temps imparti (se chronométrer/se filmer sont des démarches recommandées) et à travailler leur posture et leur qualité d'expression. Il convient de veiller à la qualité de la langue et de se prémunir de l'invention de mots ou de formes verbales conjuguées de manière hasardeuse, de veiller aux liaisons et à la correction syntaxique.

Un exposé du parcours qui n'est pas strictement chronologique est apprécié.

✓ Forme et contenu des échanges sur les situations soumises à l'analyse des candidats

Au préalable, il convient de rappeler que si les candidats sont invités à se questionner sur des problématiques professionnelles, le jury n'attend pas une seule réponse possible qui serait LA bonne

réponse. La réponse attendue est celle qui amène les candidats à convoquer leurs capacités d'analyse et le bon sens, à faire des liens et à s'appuyer sur leurs connaissances du système éducatif et sur les valeurs et principes fondamentaux de l'École.

Les questions posées permettent d'explorer divers domaines de la situation et de guider la réflexion.

Le jury rappelle aux futurs candidats la nécessité de développer des stratégies d'analyse à mobiliser dans le temps imparti (10 minutes) à chaque situation présentée.

Exemples de questions posées par le jury :

- Quel est le rôle des différents acteurs de la communauté éducative ?
- Quelles sont les responsabilités de l'enseignant dans ce cadre ?
- Quelles sont les personnes ressources mobilisables ?
- Quels sont les enjeux liés à cet enseignement ?
- Quelles peuvent être les réponses apportées pour les élèves en difficulté ?
- Comment prendre en charge les élèves à besoins particuliers ? Qu'est-ce que l'école inclusive ?
- Quelles sont les instances de travail en équipe ?
- Comment mesurer les progrès des élèves ?
- Comment favoriser les relations entre l'école et les familles ?
- Quelle est la place de l'enseignant dans l'organigramme de l'Éducation nationale ?

Les questions peuvent également prendre la forme de mises en situation, d'hypothèses du type « et si... ? » , « Imaginons que... ».

Les membres du jury ont particulièrement apprécié les prestations des candidats capables :

- de présenter les enjeux de la situation professionnelle ;
- de mener une réflexion personnelle sur cette situation ;
- d'esprit critique ;
- de s'appuyer sur leurs connaissances et leurs expériences (notamment dans les classes), de citer des exemples concrets en faisant des analogies
- de construire une réponse à la problématique de départ en se laissant accompagner par le questionnement du jury
- d'écoute

Le jury salue la préparation sérieuse des candidats. Celle-ci se perçoit notamment par la structuration de cette partie qui est souvent clairement énoncée. Le jury apprécie également que les candidats ne déroulent pas strictement leur CV dont il a pris connaissance en amont de l'entretien.

Les meilleurs candidats sont capables d'identifier leurs points forts et leurs faiblesses. Ils élaborent un propos reflétant un positionnement personnel mais nuancé, témoignant de leur capacité à appréhender toute la complexité du métier. Cette posture réflexive et cette ouverture d'esprit constituent un prérequis nécessaire à la formation future et sont appréciées par les membres du jury.

Les meilleurs candidats témoignent d'une maîtrise assurée et actualisée des textes officiels qu'ils mettent au service d'une réflexion personnelle. Ils font également preuve de bon sens et de réalisme. Souvent, ils se montrent ambitieux et engagés.

Si les membres du jury conduisent un questionnement soutenu et font preuve d'une vraie exigence, la plus grande bienveillance est observée lors des interrogations, ce qui constitue un contexte favorable à la discussion. Il est donc conseillé aux candidats d'appréhender cette discussion avec sérénité et confiance, pour asseoir, malgré les enjeux, une posture d'écoute de qualité et favoriser leur réactivité. Les candidats qui sont engagés dans l'échange sont en mesure de tenir compte des questions et remarques des jurys et s'en servent habilement.

Enfin le jury est attentif à la présentation générale, notamment vestimentaire, à l'attitude et à la posture respectueuse des candidats qui se destinent à enseigner.

Plus généralement, il est attendu des candidats :

- qu'ils connaissent le « Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation » B.O n° 30 du 25 juillet 2013 ;
- qu'ils connaissent les droits et les devoirs qui sous-tendent l'action du fonctionnaire ;
- qu'ils connaissent les principes fondamentaux et les valeurs de l'école républicaine ;
- qu'ils maîtrisent le lexique professionnel spécifique ;
- qu'ils se projettent avec conviction, dynamisme et lucidité dans la fonction de Professeur des Ecoles ;
- qu'ils maîtrisent la langue française (syntaxe, niveau de langue), qu'il s'expriment clairement (articulation, hauteur, débit) et prennent déjà conscience de leur rôle modélisant dans le cadre de l'enseignement du français ;
- qu'ils maîtrisent des connaissances sur le système éducatif dans le cadre de la Loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance, et qu'ils sachent faire référence aux textes officiels en vigueur ;
- qu'ils fassent preuve d'écoute (capacités communicationnelles) ;
- qu'ils connaissent les grandes phases du développement de l'enfant permettant d'anticiper et d'appréhender ses besoins ;
- qu'ils partagent et sachent faire partager les valeurs de la République ;
- qu'ils montrent des capacités d'écoute et d'analyse ;
- qu'ils fassent preuve d'honnêteté : il est préférable de reconnaître qu'on ne sait pas répondre à une question, qu'on ne maîtrise pas un concept plutôt que d'essayer de répondre à tout prix ;
- qu'ils approfondissent leurs connaissances de l'école maternelle et de ses spécificités ;
- qu'ils approfondissent leurs connaissances quant à l'usage pédagogique du numérique ;
- qu'ils approfondissent leur connaissance des programmes ;
- qu'ils fassent preuve de curiosité : qu'ils soient attentifs à l'évolution du système éducatif, qu'ils prennent connaissance de l'actualité de l'éducation ;
- qu'ils approfondissent leurs connaissances des parcours éducatifs dont le parcours d'éducation artistique et culturel ;
- qu'ils connaissent quelques références/ sites institutionnels ;
- qu'ils montrent une certaine culture générale ;
- qu'ils fassent part de leurs expériences professionnelles pour mettre en évidence leur engagement.

Épreuve d'admission facultative : langue vivante étrangère 1 heure (20 points)

➤ Descriptif et déroulé de l'épreuve

Durée de la préparation : 30 minutes.

Durée de l'entretien : 30 minutes.

Toutes les informations relatives à l'épreuve sont accessibles grâce aux liens suivants :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98653/les-epreuves-du-crpe-externe-du-troisieme-crpe-et-du-second-crpe-interne.html>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701>

✓ **Le cadrage de l'épreuve**

Le niveau de langue minimum attendu est B2, en référence au *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECRL). L'évaluation prend notamment appui sur un contexte pédagogique induit par le sujet fourni par le jury : déroulé de séance ou de séquence d'enseignement, document d'évaluation, production d'élève, extrait de manuel ou de programme, article de recherche en didactique des langues, cette liste n'étant pas exhaustive. Les échanges pourront également porter sur le parcours des candidats et sur leurs connaissances des cultures dont la langue vivante choisie est l'expression.

Cette épreuve est facultative. Seuls les points obtenus au-dessus de la note de 10/20 sont pris en compte dans le calcul du total d'admission. Une note en-deçà de ce seuil n'est pas pénalisante.

✓ **Le déroulé de l'épreuve**

Pendant le temps de préparation de 30 minutes, le candidat dispose d'un sujet composé d'un support, accompagné d'une consigne ; celle-ci peut varier en fonction de la nature de ce support, et doit être lue attentivement. L'utilisation d'un dictionnaire bilingue, fourni au candidat, est autorisée pendant toute la durée de cette préparation.

L'entretien face au jury se décompose en trois moments distincts :

- **La première partie** (10 minutes) consiste en un échange avec le jury dans la langue étrangère choisie. Le candidat se présente brièvement, puis présente le support qui lui a été fourni.
- **La deuxième partie** (10 minutes) est une prise de parole en continu en français, au cours de laquelle le candidat décrit sa proposition d'exploitation pédagogique du support, en précisant ses objectifs et les modalités d'enseignement envisagées.
- **La troisième partie** (10 minutes) est un échange dans la langue étrangère choisie : le candidat est amené à compléter et à préciser le propos qu'il aura tenu dans les deux premières phases de l'épreuve.

➤ **Éléments statistiques et résultats**

Répartition des candidats par concours et par langue

	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Total
Inscrits à l'épreuve (Tous concours)	4	340	37	10	391
Admissibles inscrits à l'épreuve (Tous concours)	1	116	12	2	131
Admissibles Public externe		91	9	2	102
Admissibles Public 2ème concours interne		7			7
Admissibles Public 3ème concours		8	1		9
Admissibles Privé externe	1	8	2		11
Admissibles Privé 2ème concours interne					
Admissibles Privé 3ème concours		2			2
Candidats présents	1	108	12	2	123

Moyenne des notes des candidats admissibles présents à l'épreuve

	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Moyenne pondérée
Tous concours	17	13,80	13,33	16,5	13,83
Public		13,96	12,4	16,5	13,84
Privé	17	12,05	18		13,45

Répartition des notes (/20) des candidats admissibles présents à l'épreuve

	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Total
Notes < 10		16	1		17
Notes > 10		81	9		90
10 < notes < 12		27	5		32
12 < notes < 14		13	2		15
14 < notes < 16		18	1	1	20
Notes > 16	1	34	3	1	39

Répartition des notes (/20) des candidats admis (hors listes complémentaires)

	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Total
Notes < 10		4			4
Notes > 10		70	6	1	77
10 < notes < 12		14	2		16
12 < notes < 14		12	2		14
14 < notes < 16		14	2	1	17
Notes > 16		32	2		34

La session 2023 est la deuxième au cours de laquelle l'épreuve facultative de langues vivantes a été organisée selon les modalités actuelles. Le jury tient à souligner la qualité d'ensemble des prestations des candidats, marque d'une préparation rigoureuse, et d'un intérêt réel pour les langues vivantes.

D'un point de vue statistique, le nombre des candidats initialement inscrits à l'épreuve est en légère augmentation par rapport à la session 2022 (+29 candidats). Le nombre de candidats interrogés en allemand, espagnol et italien est globalement stable. En revanche, le nombre de candidats admissibles interrogés en anglais est notablement supérieur de 71,4% à celui de la session 2022.

➤ **Ce qui est évalué**

- ✓ **La maîtrise de la langue étrangère à l'oral**

Le niveau attendu

Pendant l'épreuve, les candidats seront amenés à s'exprimer en langue étrangère à la fois sur le domaine professionnel qui les intéresse, mais aussi sur leur parcours personnel et/ou scolaire et universitaire, et/ou professionnel, ainsi que sur leurs connaissances culturelles.

Les commissions se sont réjouies d'avoir entendu de nombreuses prestations qui ont largement satisfait à cette attente d'un niveau minimum B2 à faire valoir dans les parties 1 et 3 de l'épreuve, dont les descripteurs suivants, extraits du CECRL¹, permettent de cerner les caractéristiques :

S'adresser à un auditoire lors d'une interaction orale	
C2	- S'adapte avec assurance et souplesse pour répondre aux besoins d'un auditoire.
C1	- Peut gérer les objections convenablement, y répondant avec spontanéité et presque sans effort. - Peut débattre d'un problème complexe, formuler de façon précise les points soulevés et utiliser l'emphase de façon efficace. - Peut développer un argument systématiquement, dans un discours bien structuré, en tenant compte de l'avis de l'interlocuteur et en soulignant les points significatifs avec des exemples à l'appui et une conclusion appropriée.
B2 (niveau minimum requis)	- Peut prendre en charge une série de questions, après l'exposé, avec un degré d'aisance et de spontanéité qui ne cause pas de tension à l'auditoire ou à lui-même. - Peut développer une argumentation claire, en élargissant et confirmant des points de vue par des arguments secondaires et des exemples pertinents. - Peut enchaîner des arguments avec logique. - Peut expliquer un point de vue sur un problème en donnant les avantages et les inconvénients d'options diverses.
B1²	- Peut gérer les questions qui suivent un exposé, mais peut devoir faire répéter si le débit est rapide. - Peut donner brièvement raisons et explications relatives à des opinions, projets et actions.

¹ Pour davantage de précisions, d'autres descripteurs sont consultables dans le *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer – Volume complémentaire* (Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2021, <https://rm.coe.int/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-apprendre-enseigne/1680a4e270>)

² Le niveau B1 est en-deçà du niveau minimum requis.

Étendue linguistique générale	
C2	- Peut mettre à profit une maîtrise globale et fiable d'une gamme très étendue de langue pour formuler précisément sa pensée, insister, discriminer et lever l'ambiguïté. Ne montre aucun signe indiquant qu'il/elle doit restreindre ce qu'il/elle veut dire.
C1	- Peut choisir la formulation appropriée dans un large répertoire de langue pour exprimer sans restriction ce qu'il/elle veut dire. - Peut utiliser une gamme étendue de structure grammaticales complexes de façon appropriée et avec beaucoup de souplesse.
B2 (niveau minimum requis)	- Possède une gamme assez étendue de langue pour pouvoir faire des descriptions claires, exprimer des points de vue et développer des arguments sans chercher ses mots de manière évidente et en utilisant des phrases complexes. - Peut s'exprimer clairement et sans donner l'impression d'avoir à restreindre ce qu'il/elle souhaite dire.
B1	- Possède suffisamment de moyens linguistiques pour s'en sortir, et suffisamment de vocabulaire pour s'exprimer avec quelques hésitations et périphrases sur des sujets tels que la famille, les loisirs et centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité, mais le vocabulaire limité conduit à des répétitions et parfois même à des difficultés de formulation. - Possède une gamme assez étendue de langue pour décrire des situations imprévisibles, expliquer les points principaux d'un problème ou d'une idée avec assez de précision pour exprimer sa pensée sur des sujets abstraits ou culturels tels que la musique ou le cinéma.

Maîtrise phonologique générale	
C2	- Peut utiliser tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible avec un haut degré de maîtrise – y compris les traits prosodiques tels que l'accent tonique et phrastique, le rythme et l'intonation –, de façon à ce que les moindres détails de son message soient clairs et précis. La présence d'un accent venant d'autre(s) langue(s) n'affecte aucunement ni la compréhension, ni l'efficacité de la transmission et de la mise en valeur du sens.
C1	- Peut utiliser avec une assez bonne maîtrise tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible, de façon à être toujours intelligible. Peut articuler pratiquement tous les sons de la langue cible ; on peut noter la présence d'un accent venant d'autre(s) langue(s) mais cela n'affecte en rien la compréhension.
B2 (niveau minimum requis)	- Peut en général utiliser la bonne intonation, placer correctement l'accent et clairement articuler les sons isolés ; l'accent a tendance à subir l'influence de l'une ou l'autre des langues parlées, mais l'impact sur la compréhension est négligeable ou nul.
B1	- La prononciation est en général intelligible ; l'intonation et l'accentuation des énoncés et des mots n'empêchent pas la compréhension du message. L'une ou l'autre des langues parlées a en général une influence sur l'accent.

Conseils donnés aux candidats pour une meilleure maîtrise de la langue étrangère choisie

Les échanges avec les candidats au cours des entretiens confirment que ce sont ceux qui ont poursuivi leur pratique de la langue étrangère qui ont obtenu les meilleurs résultats. Sans nécessairement être plongé dans un bain linguistique constant, un entraînement régulier, qui mobilise toutes les activités

langagières – chacune contribuant à sa manière à l’enrichissement et à la mémorisation des outils mobilisables dans une situation de communication donnée – permet de se maintenir au niveau minimum requis, voire de le dépasser. L’épreuve du concours étant orale, il est souhaitable de renforcer sa connaissance et sa maîtrise des traits phonologiques (accents de mots, de phrases, réalisations phonologiques) de la langue étrangère en l’écouter, mais aussi en se familiarisant avec les transcriptions phonologiques fournies dans les dictionnaires, qui permettent une vérification immédiate.

Pendant les échanges, les candidats seront amenés à préciser leur propos, parfois à faire patienter leur auditoire le temps de la réflexion au moyen d’expressions appropriées, à demander des précisions, argumenter, vérifier qu’ils se sont bien fait comprendre, reformuler, par exemple. Pour être mobilisées à bon escient, ces compétences propres aux situations d’échange, doivent aussi faire l’objet d’un entraînement régulier.

✓ **La réflexion didactique et pédagogique**

L’enseignement des langues vivantes, qui a pour objectif le développement progressif des compétences dans les cinq activités langagières (écouter, lire, parler en continu, parler en interaction, s’exprimer à l’écrit), nécessite que soit menée une réflexion pédagogique et didactique de bon aloi pour permettre les progrès de tous les élèves et contribuer à fluidifier et sécuriser la poursuite de leur parcours linguistique au-delà de l’école primaire. Cette réflexion pourra notamment porter sur la motivation des élèves, le sens à donner aux apprentissages, les démarches d’entraînement et d’évaluation des compétences dans les différentes activités langagières, la diversité des modalités d’enseignement et des outils mobilisables, la mise en place d’un environnement favorable à l’apprentissage.

➤ **Remarques et conseils du jury**

✓ **La maîtrise de la langue vivante étrangère (parties 1 et 3 de l’épreuve)**

Remarques du jury :

Le jury se réjouit d’avoir pu entendre des candidats présentant une maîtrise très avancée de la langue vivante étrangère. Nombreux ont été ceux qui ont fait preuve de fluidité et d’aisance, tant lors de leur présentation personnelle, qu’au cours de la présentation des supports et des échanges avec les commissions. Leur maîtrise lexicale, grammaticale et syntaxique leur a permis de se montrer réactifs dans les phases d’interaction. Les compétences d’auto-correction et de reformulation ont également été très appréciées.

Conseils :

Les futurs candidats sont invités à prêter une attention toute particulière à leur maîtrise phonologique et prosodique de la langue vivante dans laquelle ils souhaitent passer l’épreuve. Au-delà de la présentation personnelle, il est attendu qu’ils s’expriment aussi en langue vivante étrangère au sujet de l’exploitation pédagogique du support fourni et de leur réflexion didactique. Il leur est donc conseillé de vérifier et d’actualiser leur connaissance du lexique nécessaire pour évoquer les contextes de classe, les compétences travaillées, les activités langagières et les tâches assignées aux élèves. En effectuant eux-mêmes cette démarche, ils les mémoriseront mieux pour ensuite savoir les mobiliser le moment venu. Ils éviteront ainsi le recours à des emprunts lexicaux impropres ou à des barbarismes, préjudiciables à la qualité et à la recevabilité linguistiques au cours des parties 1 et 3 de l’épreuve.

✓ La présentation personnelle (Partie 1 de l'épreuve)

Remarques du jury :

Le jury tient à souligner le soin qu'ont apporté la plupart des candidats à la préparation de leur présentation personnelle et la qualité de celles qui, bien organisées, ont montré en quoi le parcours personnel (cursus scolaire et/ou universitaire, expériences à l'étranger, passions, connaissance de la culture de l'aire linguistique, pratique de la langue étrangère – dans un contexte privé ou non) a motivé le choix de présenter cette épreuve facultative. Ces candidats ont su identifier les compétences du métier de professeur des écoles, et s'y projeter. La transition entre la présentation personnelle et l'exploitation pédagogique du support ménagée par certains candidats a également été appréciée.

Conseils :

Le temps dédié à ce moment de l'épreuve contraint le candidat à effectuer des choix parmi les points à aborder. On pensera, par exemple, à mettre en lien des expériences professionnelles vécues avec les compétences nécessaires à l'accomplissement du métier de professeur des écoles. Tel parcours ne sera pas plus valorisé qu'un autre, mais un candidat qui aura nourri une réflexion riche à son sujet aura toutes les chances de démontrer sa maîtrise d'une langue variée. Cependant, ce moment ne devra pas prendre le pas sur la présentation du support. En outre, on veillera à ne pas s'enfermer dans une présentation personnelle qui serait un discours convenu appris par cœur ou lu, ce qui altérerait la qualité de l'échange.

✓ La présentation du support (Partie 1 de l'épreuve)

Remarques du jury :

L'observation d'un support pédagogique, quel qu'il soit, est un préalable nécessaire à la préparation d'une séance d'enseignement et de la séquence pédagogique dans laquelle elle s'inscrit. Un regard critique sur le support sera propice à une exploitation pédagogique efficace. Le jury a été sensible à la qualité des présentations qui ont clairement fait part des compétences que le support permet de développer ou d'évaluer et des connaissances qu'il permet d'apporter, tout en le rattachant à un thème culturel du programme. Les prérequis nécessaires à la mise en œuvre des projets proposés ont été identifiés ainsi que les éventuels obstacles, auxquels les candidats ont proposé de remédier.

Conseils :

Les références du support fournissent des informations précieuses sur lesquelles s'appuyer pour une présentation satisfaisante.

La consigne qui accompagne le support doit faire l'objet d'une attention particulière : elle peut varier en fonction de la nature du support et indiquer des points d'appui pour son analyse et, *in fine*, son exploitation pédagogique. On prêter une attention particulière aux pictogrammes dans les extraits de manuels, qui sont des indications précieuses quant aux activités langagières travaillées. La nature des supports eux-mêmes peut amener à s'interroger sur les activités de réception et de production à privilégier. Toutefois, le temps imparti à cette partie de l'épreuve étant limité, il importe de faire des choix pertinents, en privilégiant les aspects du support sur lesquels s'appuieront les propositions d'exploitation en classe présentées ensuite dans la deuxième partie de l'épreuve.

✓ L'exploitation pédagogique du support (Parties 2 et 3 de l'épreuve)

Remarques du jury :

Les meilleures présentations inscrivent le support proposé dans une séance bien structurée, aux objectifs clairement définis et adaptés au niveau de la classe choisie. Inscrite dans le contexte d'une

séquence, sa mise en œuvre contribue à l'acquisition progressive de connaissances et au développement de compétences qui rendront possible la réalisation d'une tâche finale motivante et adaptée. L'ensemble est étayé par des références pertinentes aux programmes et au socle commun de connaissances, de compétences et de culture. L'identification préalable de prérequis, des propositions de mises en œuvre variées, et des suggestions en faveur d'un enseignement prenant en compte la diversité des profils ont été très appréciées par l'ensemble du jury.

Conseils :

La seule présentation en français de l'exploitation pédagogique, limitée à 10 minutes, ne permet sans doute pas de proposer une présentation exhaustive. Au cours de la troisième partie de l'épreuve, les candidats seront amenés à préciser leur pensée et à argumenter leurs choix dans la langue étrangère choisie.

Au cours de leur exposé et/ou lors des échanges, les candidats pourront s'efforcer d'appliquer les conseils suivants :

- bien distinguer la présentation du support de l'exploitation qui en est faite ;
- éviter les démarches axées sur la seule acquisition du lexique et/ou la maîtrise grammaticale. Il convient en effet de privilégier le développement des compétences dans les différentes activités langagières. Le lexique, la grammaire, la phonologie sont au service de ces compétences ;
- donner du sens à son exploitation pédagogique du support en l'inscrivant dans une démarche de projet. Dans le cas où le support serait une production d'élève ou une évaluation, il convient d'identifier les compétences et les connaissances mobilisées et/ou évaluées, pour envisager la manière dont elles ont été respectivement entraînées et apportées ;
- proposer des objectifs raisonnables qui prennent en compte le niveau du public ciblé. Une connaissance satisfaisante des programmes aidera à les définir ;
- identifier les prérequis nécessaires pour atteindre les objectifs qu'on s'est fixés ;
- inclure des objectifs culturels dans sa proposition d'exploitation pédagogique ;
- se projeter dans la réalité de la salle de classe pour envisager une exploitation réaliste, mesurer le temps qu'il est possible de lui consacrer ;
- envisager la possibilité de s'inscrire dans une perspective interdisciplinaire pertinente ;
- prendre en compte la diversité des profils, et recourir à des modalités d'enseignement variées et différenciées ;
- prendre le temps de considérer d'autres pistes éventuellement proposées par le jury, pour les valider, ou les écarter, en justifiant son choix.

✓ **Les connaissances à mobiliser (Ensemble de l'épreuve)**

- *Les connaissances culturelles*

Remarques du jury :

Dans les programmes des cycles 2 et 3, la partie « Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et le cas échéant une langue régionale » du domaine 1 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (« Les langages pour penser et communiquer ») souligne le versant culturel de l'apprentissage des langues vivantes.

Conseil :

Le jury invite tous les candidats à veiller à une maîtrise satisfaisante de leurs connaissances culturelles, notamment de celles liées à la jeunesse, dont la langue vivante choisie est l'expression.

- *Les connaissances pédagogiques et didactiques*

Remarques du jury :

De nombreux candidats avaient une connaissance satisfaisante des supports utilisables en classe, des phases d'une séance d'enseignement, de la diversité des modalités de travail au sein de la classe. La pertinence des références aux programmes, au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, au Plan langues vivantes a été très appréciée par le jury. En outre, lorsque cela s'avérait pertinent, la mise en lien de l'exploitation pédagogique avec d'autres domaines d'apprentissage, pertinemment étayée par des références précises à des ressources institutionnelles³, a également été favorablement prise en compte.

Conseils :

Les candidats sont invités à prendre connaissance des programmes des cycles 2 et 3, ainsi que des préconisations pour l'éveil aux langues dès l'école maternelle. Toutefois, compte tenu du temps limité, on veillera à sélectionner les références les plus pertinentes au regard du projet pédagogique proposé ; on ne cherchera donc pas à dresser une liste exhaustive qui prendrait le pas sur l'exposé de la démarche pédagogique elle-même. En outre, il est rappelé que les apprentissages se font dans le cadre du parcours de l'élève ; une réflexion sur les liaisons inter-cycles (école maternelle-CP, cycle 2-cycle 3 et école-collège) permettra d'enrichir les exploitations pédagogiques et la teneur des entretiens. Par ailleurs l'observation de séances d'enseignement favorisera une projection réaliste dans la classe.

✓ **La posture des candidats (ensemble de l'épreuve)**

Remarques du jury :

Le jury a beaucoup apprécié l'attitude professionnelle de nombreux candidats, signe qu'ils se projettent déjà dans leur futur métier. Cette année encore, il souligne la volonté de certains qui, confrontés à une difficulté, ne se sont pas découragés, mais ont au contraire mobilisé avec persévérance leurs connaissances et leur réflexion pour la dépasser. A également été apprécié le recours à une langue soignée, tant en français que dans la langue vivante étrangère choisie.

Nombreux sont ceux qui ont fait la preuve de leur aptitude au dialogue et à la réflexion en maintenant un contact oculaire avec les membres des commissions. Ils ont été à l'écoute du jury, et ouverts à l'échange. Ils se sont montrés à même de justifier leurs choix, de les compléter et/ou de les remettre en question, ce qui a contribué à la qualité de leur prestation.

Conseils :

En tant que futurs professeurs des écoles, les candidats sont invités à ne pas négliger ces aspects qui relèvent de la posture de l'enseignant qui, en se posant en exemple, contribue à la construction de ses jeunes élèves. Par ailleurs, s'il est bien naturel de ressentir une appréhension lors d'une épreuve de concours, même facultative, un entraînement régulier qui s'appuiera sur des supports variés contribuera à l'atténuer. Ces entraînements seront favorables à une meilleure gestion du temps et à une plus grande maîtrise de ses émotions et de sa gestuelle, pour aborder aussi sereinement que possible l'exercice de prise de parole en continu, et les échanges avec le jury.

³ Voir la partie « Bibliographie/sitographie ci-dessous.

Bibliographie/sitographie

Programmes

Ces programmes ont été publiés dans le BOEN n°31 du 30 juillet 2020, et sont consultables en utilisant le lien suivant :

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39771

- *Programme du cycle 1 (Éveil à la diversité linguistique)*

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018712A.htm>

- *Programme du cycle 2 : Langues vivantes (étrangères ou régionales)*

https://cache.media.education.gouv.fr/file/31/88/5/ensel714_annexe1_1312885.pdf

- *Programme du cycle 3 : Langues vivantes (étrangères ou régionales)*

https://cache.media.education.gouv.fr/file/31/88/7/ensel714_annexe2_1312887.pdf

Ressources diverses

- *Cadre Européen Commun de Référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer – Volume complémentaire* (Éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg 2021, <https://rm.coe.int/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-apprendre-enseigne/1680a4e270>)

- *Créer un environnement et un climat propices à l'apprentissage des langues étrangères et régionales et ouvrir aux autres cultures et à la dimension internationale*

<https://eduscol.education.fr/document/14548/download>

- *Guide pour l'enseignement des langues vivantes – Oser les langues vivantes étrangères à l'école*

<https://eduscol.education.fr/159/guide-pour-l-enseignement-des-langues-vivantes-etrangees>

- *Plan d'actions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères*

<https://eduscol.education.fr/document/2294/download?attachment>

- *Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères – Oser dire le nouveau monde*, rapport remis par Chantal MANÈS-BONNISSEAU et Alex TAYLOR le 12 septembre 2018,

<https://www.education.gouv.fr/media/15155/download>

Références des dictionnaires prêtés par l'administration pour le temps de préparation

- Allemand : *Grand Dictionnaire allemand* – dictionnaire bilingue (Larousse)

<https://www.editions-larousse.fr/livre/grand-dictionnaire-francais-allemand-9782035927217>

- Anglais : *Le Robert & Collins Compact Plus* – dictionnaire bilingue (Robert & Collins)

<https://www.lerobert.com/dictionnaires/anglais/langue/dictionnaire-le-robert-collins-compact-plus-anglais-nouvelle-edition-9782321013969.html>

- Espagnol : *Grand Dictionnaire d'espagnol* – dictionnaire bilingue (Larousse)

<https://www.editions-larousse.fr/livre/grand-dictionnaire-francais-espagnol-9782035935144>

- Italien : *Grand Dictionnaire italien* – dictionnaire bilingue (Larousse)

<https://www.editions-larousse.fr/livre/grand-dictionnaire-francais-italien-9782035927224>